

MATHIS COLART



**LA RESTAURATION DU VIEUX LYON**  
**Un projet pilote de la rénovation urbaine au XXe siècle**



Master TRANSFORMATION  
Séminaire LES IMAGINAIRES DE LA TRANSFORMATION, 2021-2022

Sous la direction de Paul Bouet, Fanny Lopez, Frédérique Mocquet  
École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est

## RESUMÉ

C'est dans les années 60 que s'est progressivement initié le programme de restauration du Vieux Lyon. La reconstruction de ce quartier médiéval a fait l'objet de nombreux débats. En effet, l'ancien centre-ville s'est petit à petit retrouvé isolé du reste de la ville, et son état s'était à l'époque alors très dégradé. Durant cette époque, la notion de restauration se limite alors aux monuments historiques. À l'échelle d'un quartier, la transformation du début du XXème siècle correspond à de grands travaux durant lesquels les anciens bâtiments sont rasés et les rues retracées.

Cependant, dans le cas du Vieux Lyon, de multiples organismes se sont soulevés afin de préserver des éléments du quartier considérés dignes d'intérêt. Une longue phase de négociation et d'expérimentation a ensuite suivi, durant laquelle les différents acteurs ont cherché à proposer une alternative au projet initial. Ces recherches auront fait l'état de nombreuses études, et initié la création du programme des Secteurs Sauvegardé en France. Les résultats du projet culmineront avec l'inscription du quartier au patrimoine mondial de l'UNESCO, transformant l'image de la restauration urbaine.

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toute l'équipe pédagogique du séminaire pour leur encadrement et leur conseil.

Je remercie également Mme Annick Lioud pour avoir pris le temps de répondre à mes questions, ainsi que les membres de la Renaissance du Vieux Lyon pour m'avoir laissé consulter leurs archives et leur documentation.

Enfin, je remercie ma famille, pour leur support et conseil tout le long de ce séminaire, ainsi que M Michel Gilbert, pour sa relecture durant la finalisation.



## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>8</b>
<b>I. L'ÉTAT INITIAL : L'ABANDON DU QUARTIER</b>	<b>12</b>
1. <b>CONTEXTE : L'URBANISATION A LYON EN 1950</b>	<b>13</b>
À l'origine, un lieu de centralisation du pouvoir et du commerce	13
Les activités du centre-ville quittent le Vieux-Lyon	16
2. <b>AVANT 1950, UN ANCIEN CENTRE D'ACTIVITÉ TOMBE EN DÉSUÉTUDE</b>	<b>18</b>
La situation en 1950 : Un quartier vétuste et ignoré	18
Un problème sanitaire : Besoin de détruire pour reconstruire	20
3. <b>LE PROJET DE DESTRUCTION DU VIEUX LYON</b>	<b>21</b>
Les projets d'urbanisme de l'époque	21
Le projets de Louis Pradel	24
<b>II. LE PROCÉDÉ : UN PROJET PRÉCURSEUR ISSU DE LA COLLABORATION DE PLUSIEURS ACTEURS</b>	<b>26</b>
1. <b>LE PREMIER PROJET DE PRÉSERVATION À L'ÉCHELLE LOCALE</b>	<b>27</b>
La volonté de préserver le petit patrimoine	27
Le projet du Vieux Lyon comme site expérimental	29
2. <b>UNE NOUVELLE MANIÈRE DE PRÉSERVER LE PATRIMOINE</b>	<b>30</b>
Des aides mises en place pour favoriser les restaurations privées	30
La mise en place d'une méthodologie des secteurs sauvegardés	31
3. <b>LA RECHERCHE D'UN EQUILIBRE : CONCILIER ACTIVITES, HABITANTS ET VISITEURS</b>	<b>34</b>
Préserver tout en rendant la ville plus habitable	34
La reconnexion avec le reste du territoire	36
<b>II. LES RESULTATS : LES CHANGEMENTS DANS L'IMAGE ET LES ACTIVITES DU VIEUX LYON</b>	<b>38</b>
1. <b>LA VALIDATION DE LA MÉTHODOLOGIE DE RESTAURATION</b>	<b>39</b>
2. <b>L'INSCRIPTION DU QUARTIER À L'UNESCO</b>	<b>43</b>
3. <b>APRÈS LA RESTAURATION, LE QUARTIER FACE À LA GENTRIFICATION</b>	<b>46</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>52</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>54</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>58</b>

## INTRODUCTION

En 1998, le quartier du vieux Lyon est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette inscription marque l'aboutissement d'un travail de mise en valeur du quartier par une multitude d'organismes, à la fois associatifs, gouvernementaux et privés. En effet, le statut du quartier a évolué à de multiples reprises au fil de son histoire. Celui-ci date du Moyen Age. Avant cela, cette portion du territoire était délaissée au profit des collines environnantes à cause du risque de crue. L'aménagement des bords de Saône et la volonté de réorganiser la ville autour d'édifices religieux amène à la fondation du vieux Lyon et le quartier devient un quartier marchand prospère et un haut lieu du pouvoir religieux. Au fil du temps, des travaux d'assainissement de la presqu'île et des marécages à l'est du Rhône permettent le développement de la ville et la construction de nouveaux quartiers. Cette expansion vers l'est a pour conséquence la fin du statut de centre-ville du Vieux-Lyon, dont la croissance est limitée par la situation géographique. Par conséquent, au XXème siècle, le quartier n'intéresse plus personne. Les activités principales ont été déplacées dans des quartiers plus récents, tandis que les anciens bâtiments se dégradent. Aux yeux de la plupart des Lyonnais, le quartier est devenu un taudis en périphérie du centre, alors situé sur la presqu'île.

Dès 1930, plusieurs projets proposant le réaménagement du quartier voient le jour. Tous proposent de détruire le quartier afin de le rendre conforme à l'idéal urbanistique de l'époque. En 1946, l'association La Renaissance du Vieux Lyon (RVL), est fondée. Organisation composée principalement d'habitants du quartier, celle-ci s'oppose aux projets de destruction-reconstruction et se mobilise afin de proposer une alternative aux projets de la mairie. L'objectif est de préserver la population et la vie du quartier. L'association est rejointe par divers personnes et organismes souhaitant mettre en valeur un potentiel du quartier, que ce soit en tant que potentiel culturel avec la préservation du patrimoine, ou en tant que potentiel économique avec le développement du tourisme. L'association obtiendra finalement gain de cause près de vingt ans plus tard en mettant en place le premier secteur sauvegardé de France avec la participation d'André Malraux, alors ministre de la Culture.

Avant 1950, le quartier n'intéressait que peu de monde, et les quelques études réalisées par des urbanistes et médecins dénonçaient l'état déplorable du quartier et décrivaient les conditions de vie et sa situation. Si certains ouvrages y font référence, le quartier reste peu présent dans les publications en dehors des études sanitaires qui y ont été effectués. Afin de pallier cette absence, des représentants d'associations et organismes locales publient à leurs tours des articles et organisent des événements mettant en valeur les caractéristiques du quartier. Le projet étant né d'un dialogue entre les différents acteurs, la communication occupa un part majeur dans la mise en place du programme. De plus, le projet ayant été l'un des premiers de ce type, les différents objectifs et les moyens pour l'accomplir ont été documentés afin de constater leur efficacité et peut-être pouvoir les reproduire ailleurs. Ces documentations ont été publiées dans des revues spécialisées dans différents domaines. Il peut s'agir de journaux urbanistiques, tel que la *Revue de géographie de Lyon* ou bien la revue *Droit et Ville*, publiée par l'Institut des Études Juridiques de l'Urbanisme, de la Construction et de l'Environnement. Le projet du Vieux Lyon fut également cité dans la revue ethnologique *Le Monde alpin et rhodanien*, ainsi que *Politiques et management public*, qui traite du fonctionnement et des évolutions des organisations publiques. Plusieurs ouvrages traitant de la ville entière de Lyon consacrent également un chapitre au Vieux-Lyon, tel que *Les mystères de Lyon*<sup>1</sup> de Francis Linossier, publié avant le projet de restauration, ainsi que *Vingt siècles d'architecture à Lyon*<sup>2</sup> de Jacques Beaufort, cette fois-ci publié après la fin du projet.

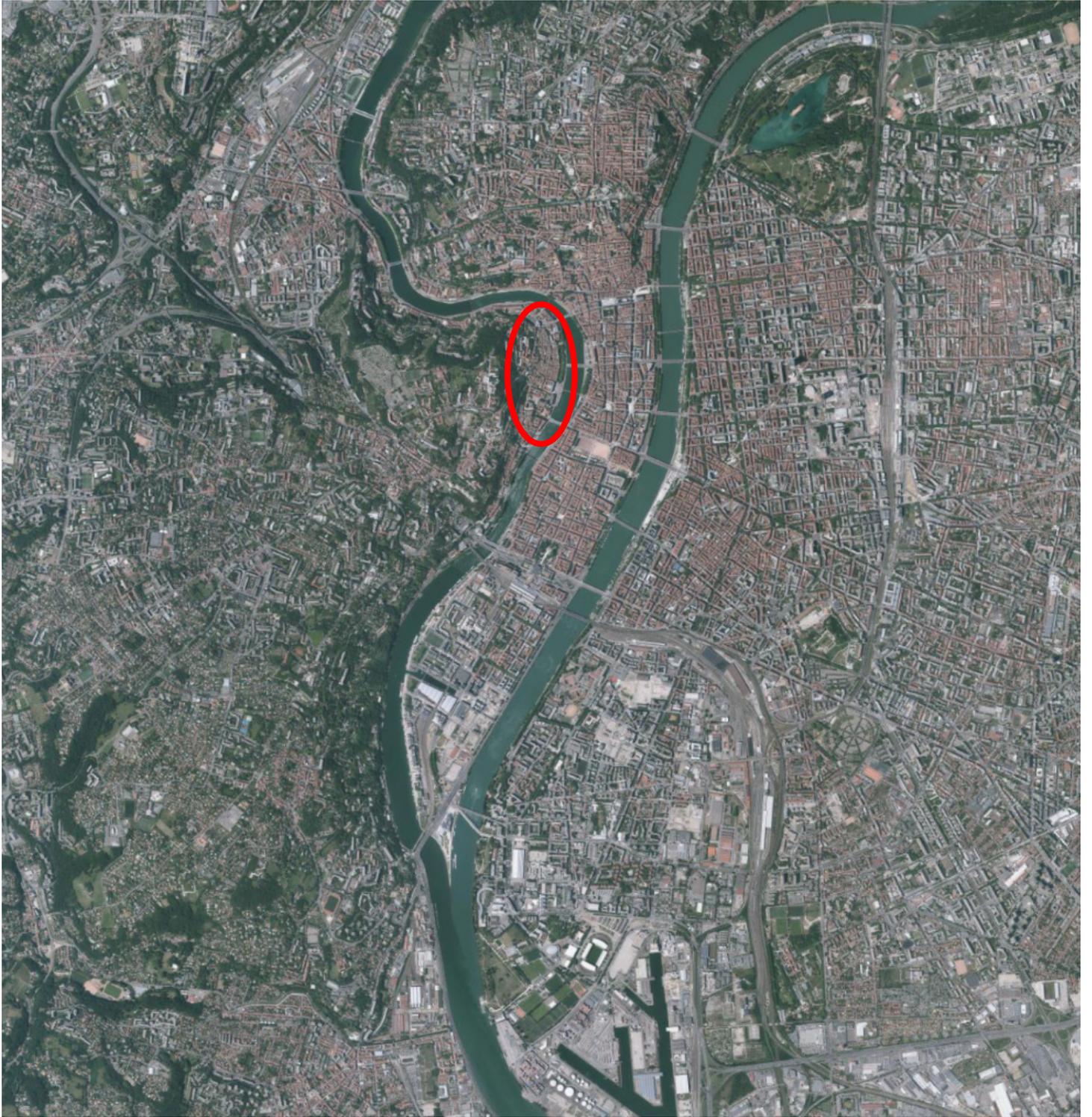
1 Francis Linossier, *Les mystères de Lyon*, Hachette BNF, 1856

2 Jacques Beaufort, *Vingt siècles d'architecture à Lyon*, Imprimerie du Pré Battoir, 2010

Ces études ont été réalisées à différentes périodes du projet, et se sont généralement concentrées sur un aspect du quartier. Il s'agit donc de visions différentes d'un sujet en cours de transformation. En complément, je souhaite comparer le projet du Vieux Lyon avec d'autres projets réalisés du XXème siècle à nos jours afin de comparer l'évolution de la politique urbanistique avec la mise en place du projet de restauration du quartier. En croisant ces sources avec les médias communiqués par la RVL et leurs divers partenaires, ainsi qu'en interrogeant directement certains de ses anciens membres, il est donc possible d'obtenir une vision d'ensemble sur la manière dont le Vieux Lyon a ainsi été transformé, ainsi que l'évolution de sa perception par les différents milieux.

L'image du quartier a en effet évolué à de multiples reprises. Les différents acteurs de sa restauration ont chacun proposé une vision différente du quartier, parfois conflictuelle, parfois s'associant dans la création de projets communs. Ces interactions ont abouti à un projet novateur ayant proposé une nouvelle vision de la restauration d'un quartier. Ceci constaté, on est en mesure de se demander : En quoi le projet du Vieux Lyon témoigne-t-il d'un changement de la perception du patrimoine au XXème siècle ?

Pour ce mémoire, je souhaite donc m'intéresser à la manière dont la restauration du Vieux Lyon témoigne d'une évolution de la perception de ce quartier. Pour cela, je vais détailler les processus et les événements responsables de cette évolution, ainsi que les différents acteurs impliqués dans la restauration. Mon objectif est de comprendre la manière dont s'est mis en place le processus du projet de restauration du quartier, ainsi que l'évolution de son image au fil du temps. J'ai réalisé cette étude de manière chronologique. Tout d'abord, j'ai enquêté sur la fondation du quartier et son évolution précédant sa restauration. Ensuite, j'ai étudié le projet de restauration et la manière dont différents acteurs aux visions variées se sont associés dans un objectif commun. Enfin, j'ai constaté l'accomplissement ou non des objectifs du projet, ainsi que réfléchi à l'évolution possible du quartier dans les prochaines années.



[FIG. 1]

Plans présentant la situation géographique du Vieux-Lyon,  
Source : géoportail

## I. L'ÉTAT INITIAL : L'ABANDON DU QUARTIER

## 1. CONTEXTE : L'URBANISATION À LYON EN 1950

### À l'origine, un lieu de centralisation du pouvoir et du commerce

Situé dans la partie ouest de la ville, entre la colline de Fourvière et les rives de la Saône, le quartier du vieux Lyon a été construit durant la période du Moyen Age. Auparavant limité aux collines telles que Fourvière et la Croix-Rousse, l'expansion urbaine atteint ainsi les bords de Saône afin de bénéficier de l'accès à la rivière pour le commerce et les différents ateliers (principalement des soieries). Comme une grande partie de Lyon, la construction de ce nouveau quartier s'est effectuée de manière planifiée. L'espace disponible a été aménagé et divisé en parcelles égales, lesquelles ont ensuite été construites. Ces parcelles se sont peu à peu densifiées au fur et à mesure que la population augmentait, aboutissant à un tissu urbain dense, mais ordonné.

Celui-ci s'organise en trois quartiers distincts:

- Au nord, St Paul, un quartier de commerçants accueillant les activités de change.
- Le quartier de St Jean au centre, principalement occupé par le haut clergé. A partir de 1078, le quartier devient le siège du Primat des Gaules. Ce titre donne à Lyon une nouvelle importance sur le plan religieux.
- Enfin, St George, au sud, abrite les quais et gère l'activité fluviale de la cité. Cette portion est populaire et abrite les premiers artisans de la soie.

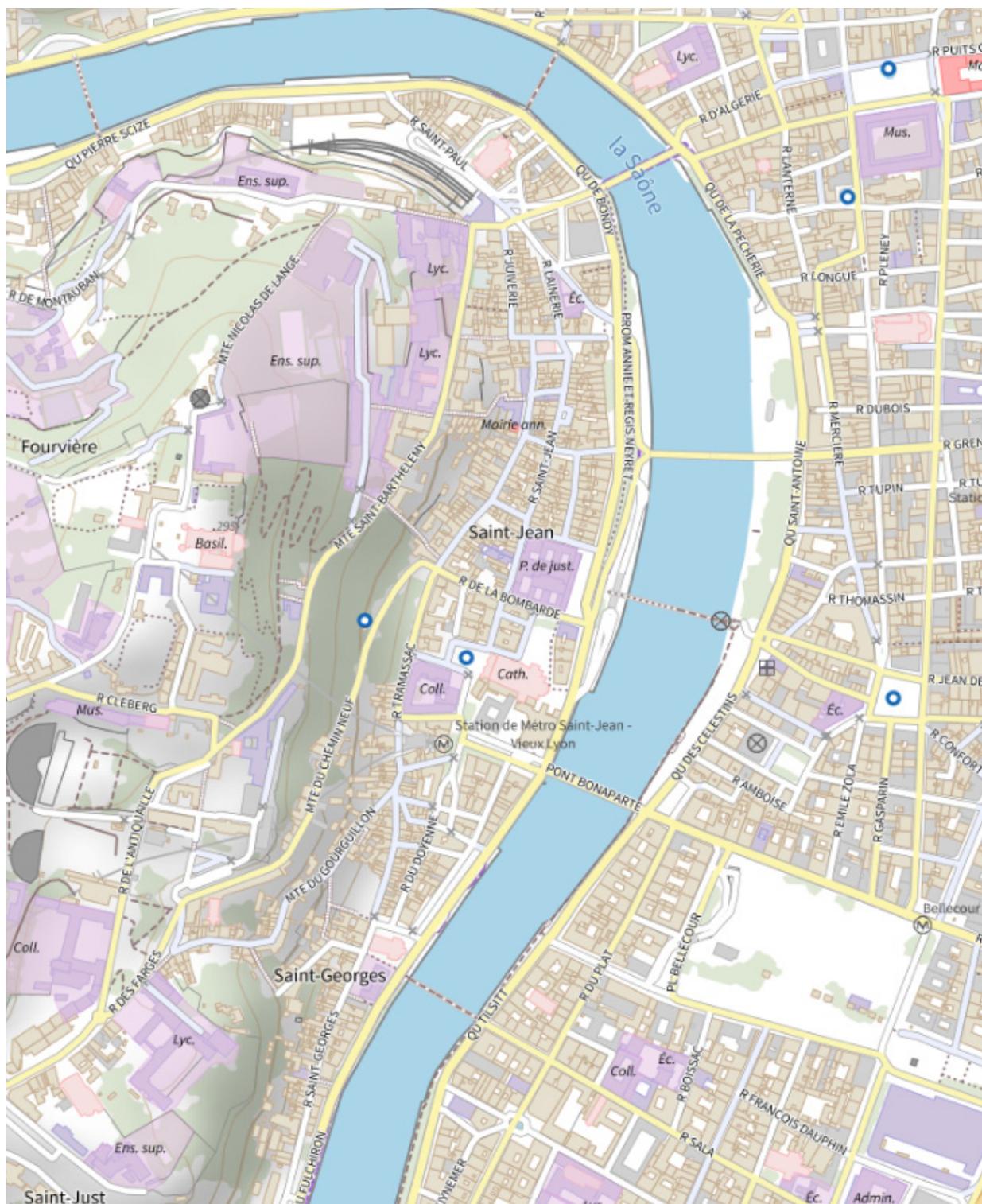
L'ensemble assume alors le rôle de centre-ville, accueillant les activités commerciales et les sièges du pouvoir de Lyon.

À l'origine, le quartier du Vieux Lyon a été construit comme le siège du pouvoir et du commerce de la ville. Ainsi, à la renaissance, le quartier est investi par les riches marchands florentins amenés par Catherine de Médicis. À la croisée des routes commerciales, la ville devient une importante ville marchande. Une grande partie de l'architecture date de cette époque, et les bâtiments, principalement des hôtels et appartements privés, comportent des éléments typiques de l'architecture italienne, tels que des balcons et des cours intérieures. Le quartier est ainsi à l'époque majoritairement composé de riches demeures bourgeoises, dont les plus grandes peuvent être qualifiées de palais. Les habitations sont donc ornementées de manière à mettre en avant la fortune de leurs propriétaires. Diverses infrastructures commerciales tels que le marché de gros et le temple du change y sont installées. Le quartier était alors le cœur de Lyon, à la fois centre d'activité et lieu de pouvoir.



Plan de Lyon au XVIe siècle  
Source: Only-Lyon

[FIG. 2]



Carte IGN du Vieux Lyon et de ses alentours  
Source: Géoportail

[FIG. 3]

## Les activités du centre-ville quittent le Vieux-Lyon

Le quartier reste cependant limité dans son développement par les obstacles naturels que sont la colline de Fourvière et la Saône. Au fil du temps, les travaux d'assainissement de la presqu'île et des marécages à l'est du Rhône, ainsi que la construction de digues limitant les inondations se développent. [FIG.4] La ville s'étend vers l'est, ce qui lui permet de s'adapter à l'augmentation de sa population. Par conséquent, le quartier du Vieux Lyon, étroit et très dense, perd en intérêt. En effet, les nouveaux quartiers offrent des parcelles plus larges et moins chères dans un quartier à plus faible densité urbaine.<sup>3</sup>

Les activités commerciales, tels que le marché de gros, se déplacent aussi à l'est. Quant aux lieux de pouvoir, seul le palais de justice, situé juste en face du pont de Saône, subsiste de nos jours. Les riches habitants commencent également à quitter petit à petit le quartier, remplacés par des foyers et entreprises plus modestes. C'est là l'une des particularités de la ville de Lyon. Plutôt que de réaménager le centre-ville afin de l'adapter aux nouveaux besoins, celui-ci s'est vu déplacé, l'ancien quartier devenant secondaire dans l'organisation urbaine.

De fait, au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, les activités du quartier n'ont plus rien de celles d'un centre-ville. Là demeurent « *le rentier au revenu modeste, le jeune avocat attendant dans son cabinet désert le client qui ne vient pas, le vieux juge asthmatique et gouteux, le vieux chanoine de la cathédrale, l'ouvrier en soie. Les délaissés des divers états sociaux et professionnels se voient ainsi désigner un milieu naturel.* »<sup>4</sup> Quant au commerce, il s'agit principalement de petites boutiques locales, dont la clientèle se limite au quartier.

Le Vieux Lyon a ainsi petit à petit perdu son statut de centre-ville, et est devenu un quartier secondaire, tant dans sa géographie que dans ses activités. Son attractivité a fortement baissé, et avec elle, sa place dans l'imaginaire des habitants.

3 Jacques Beaufort, *Vingt siècles d'architecture à Lyon*, Imprimerie du Pré Battoir, 2010, pp 43-44

4 Pierre-Yves Saunier. « De la pioche des démolisseurs au patrimoine lyonnais : le «Vieux Lyon» au XIX<sup>e</sup> siècle. », *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, n°1, 1997. pp. 69-81



**PROJET D'UN PLAN GENERAL DE LA VILLE DE LYON**

ET DE SON AGRANDISSEMENT EN FORME CIRCULAIRE DANS LES TERRAINS DES BROUILLIERS,  
 Fait en 1764 pour l'Hôtel-Dieu par les Messieurs de la Faculté de Médecine et de Chirurgie de la Ville de Lyon, et par les Messieurs de la Faculté de Droit de la même Ville.

Plan d'extension de Lyon proposé en 1764  
 Source: Lyon-RVL

[FIG. 4]

## 2. AVANT 1950, UN ANCIEN CENTRE D'ACTIVITÉ TOMBÉ EN DÉSUÉTUDE

### La situation en 1950 : Un quartier vétuste et ignoré

Au milieu du XXème siècle, l'âge d'or du Vieux Lyon est depuis longtemps passé. Le quartier est mal entretenu, les lieux ont mauvaise réputation et sont évités par les habitants des autres arrondissements. Le quartier est désormais populaire, et bien que géographiquement très proche du centre-ville, n'interagit pas beaucoup avec lui. Que ce soit dans les guides touristiques ou les revues architecturales, le vieux Lyon n'est guère mentionné, à l'exception de certains monuments historiques, tel que la cathédrale St-Jean ou la Loge du Change. Ni les visiteurs, ni les architectes n'éprouvent d'intérêt pour ce quartier. « *Bâtiments « gothiques », rues tortueuses et sales, population indigente, tout incite le voyageur à en écarter ses pas.* »<sup>5</sup>.

De fait, nous sommes alors en pleine période de reconstruction suivant la Seconde Guerre mondiale. Les vieux quartiers dits « médiévaux » n'intéressent pas grand monde. Vestige d'un passé désormais vétuste, la vieille ville est « *enfouie sous les cendres de l'indifférence* »<sup>6</sup>.

De plus, le Vieux Lyon souffre d'un manque d'accessibilité. L'unique pont enjambant la Saône devenait insuffisant pour desservir le trafic vers ces nouveaux espaces et se retrouve régulièrement embouteillé. À l'ouest, les flancs escarpés de la colline de Fourvière ne favorisent pas non plus l'accessibilité du site. Les seuls accès terrestres sont au nord et au sud, et desservent des lieux encore peu développés, en dehors de la limite de la commune.

Le quartier est désormais considéré « mal famé », et dérange. Il est vrai que ce quartier est situé juste à côté du nouveau centre-ville, situé sur la presqu'île. Cependant, la barrière naturelle que représente la Saône et la différence de population entre les deux quartiers en font deux entités complètement séparées. Bien que proche du centre géographique et faisant partie de la ville depuis des siècles, le Vieux Lyon n'en est pourtant pas considéré comme une partie intégrante. Tantôt oublié, tantôt dévalorisé, l'image qu'il donne n'a plus rien avoir avec celle de sa construction.

5 *Loc. cit*

6 Francis Linossier, *Les mystères de Lyon*, Hachette BNF, 1856, p123



Cours arrière de la maison des avocats, 60 rue St Jean, 1960, photographies de Marc Levin  
Source: Elisabeth Blanc-Bernard, Marc Levin, Annick Lioud, Régis et Annie Neyret, Yves Neyrolles,  
*Renaissance du Vieux Lyon : 50 ans*, Imprimerie Chirat, 1996.

[FIG. 5-6-7]

## Un problème sanitaire : Besoin de détruire pour reconstruire

La plupart des bâtiments sont des habitations « loi 48 », soumis à un loyer bas et protégé. Les locataires sont des foyers à revenus modestes, ne pouvant pas être remplacés.

Les propriétaires fonciers ont donc peu de moyens ou d'intérêt à entreprendre des travaux de restauration, ce qui explique en partie que la majorité d'entre eux soient dépourvus d'accès à l'eau ou à l'électricité. De fait, force est de constater que « *Les riches abandonnant peu à peu la rive droite, leurs maisons furent abandonnées des populations plus modestes et trop pauvre pour chercher à les moderniser.* »<sup>7</sup>

Quant au tissu urbain, celui-ci a gardé son organisation médiévale très dense, parsemée de ruelles sombres et étroites. Cela pose de nombreux problèmes d'hygiène, tant par le manque de lumière que pour des questions de ventilation, toutes les deux chères aux urbanistes de l'époque. Des rapports du conseil de salubrité font ainsi part de leur inquiétude vis-à-vis des conditions de vie au sein du quartier.<sup>8</sup>

À cela s'ajoute un autre problème : celui de l'accessibilité. À l'ère de la voiture, les rues des villes s'élargissent. Les ruelles étroites et sinueuses du Vieux Lyon ne permettent pas le passage des véhicules, et l'empêchent ainsi de se connecter au reste du tissu urbain, ce qui contribue encore plus à son isolation.

Ces problèmes ne sont pas nouveaux, et sont les résultats d'une dévalorisation progressive du Vieux Lyon au profit d'autres quartiers. Comme de nombreux centres-villes, celui-ci s'est retrouvé petit à petit dépassé par les quartiers voisins, plus récents. Le peu d'intérêt du public pour la valeur historique de ces quartiers amène à une solution systématique lorsque des projets de rénovation sont envisagés : raser, puis tout reconstruire.

7 Jacques Beaufort, *op.cit* pp 43-44

8 Jean-Baptiste Monfalcon, *Opinion du conseil de salubrité de Lyon sur la nécessité d'une loi relative aux conditions sanitaires dans les maisons des grandes villes*, Lyon, Nigon, 1850

### 3. LE PROJET DE DESTRUCTION DU VIEUX LYON

#### Les projets d'urbanisme de l'époque

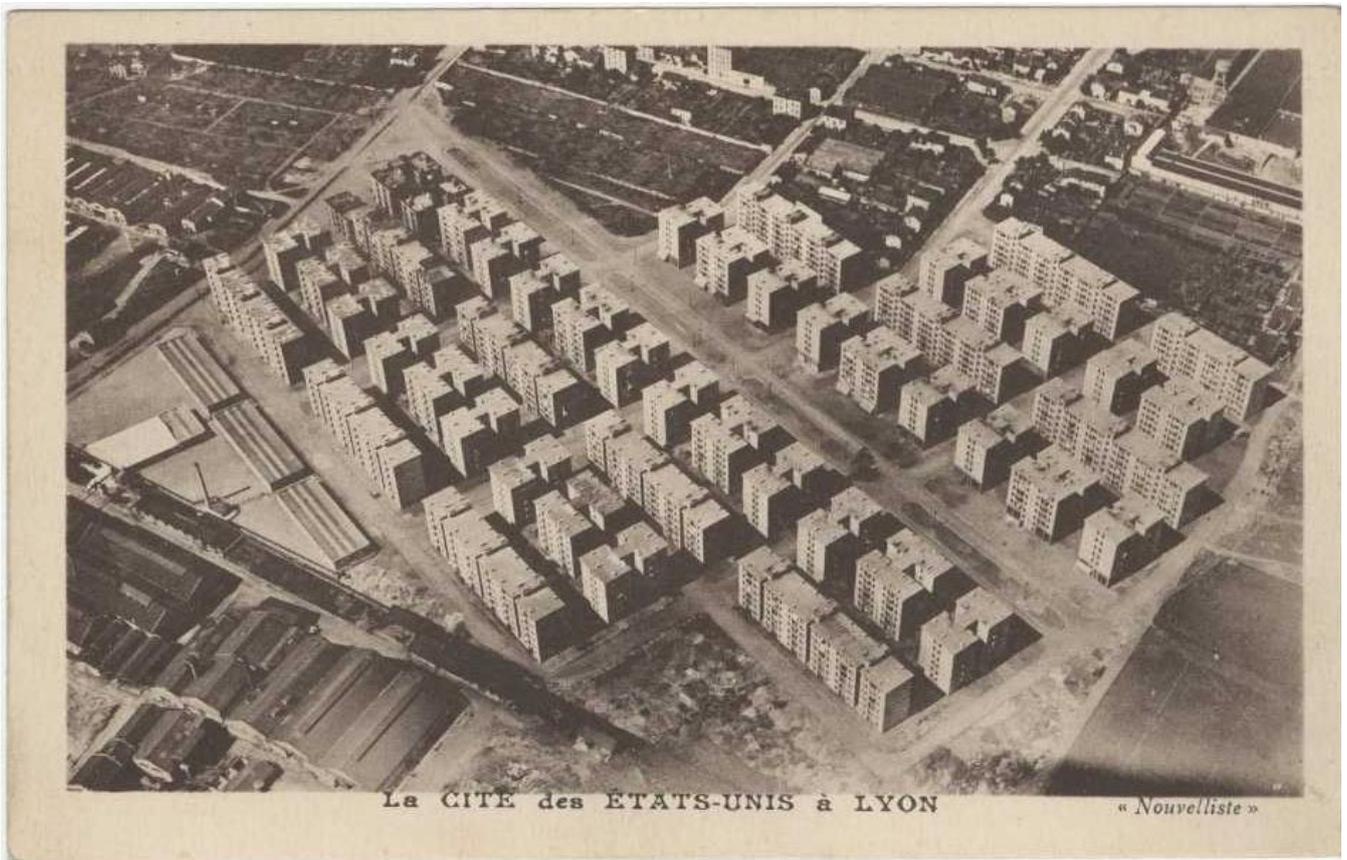
La période suivant la Seconde Guerre mondiale est caractérisée par un « urbanisme de nécessité ». La crise du logement ainsi que la situation économique poussent l'Etat à financer, à Lyon comme partout ailleurs, de grands projets de construction de logements sociaux. Plusieurs démarches sont alors mises en place pour aider les villes, notamment la parution en 1954 du décret 54-766 instaurant le Code de l'Urbanisme, qui permet aux maires de créer rapidement de nouveaux quartiers et de restaurer les anciens.<sup>9</sup> L'objectif est de favoriser les programmes de grands ensembles, à l'échelle du quartier, voire de la ville.

À l'époque, l'architecture moderne est en plein essor. Née à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, celle-ci promeut le primat de la fonction sur la forme, ainsi que l'usage des matériaux industriels que sont le béton et l'acier. Cette philosophie rejette l'historicisme, et les notions d'architecture vernaculaires sont mises en second plan, fondant un style qui, bien que varié, a pu être qualifié d'international. En France, cette architecture est principalement représentée par Le Corbusier. Ce dernier souhaite réinventer la ville en y intégrant la végétation et le passage des automobiles par le biais de grands axes de circulation.<sup>10</sup> Ces objectifs ne peuvent être accomplis que si l'on conçoit la ville comme un ensemble unique et non pas comme un assemblage de petits bâtiments. Ce mouvement est à l'origine de la Charte d'Athènes, qui place les notions d'un urbanisme planifié.

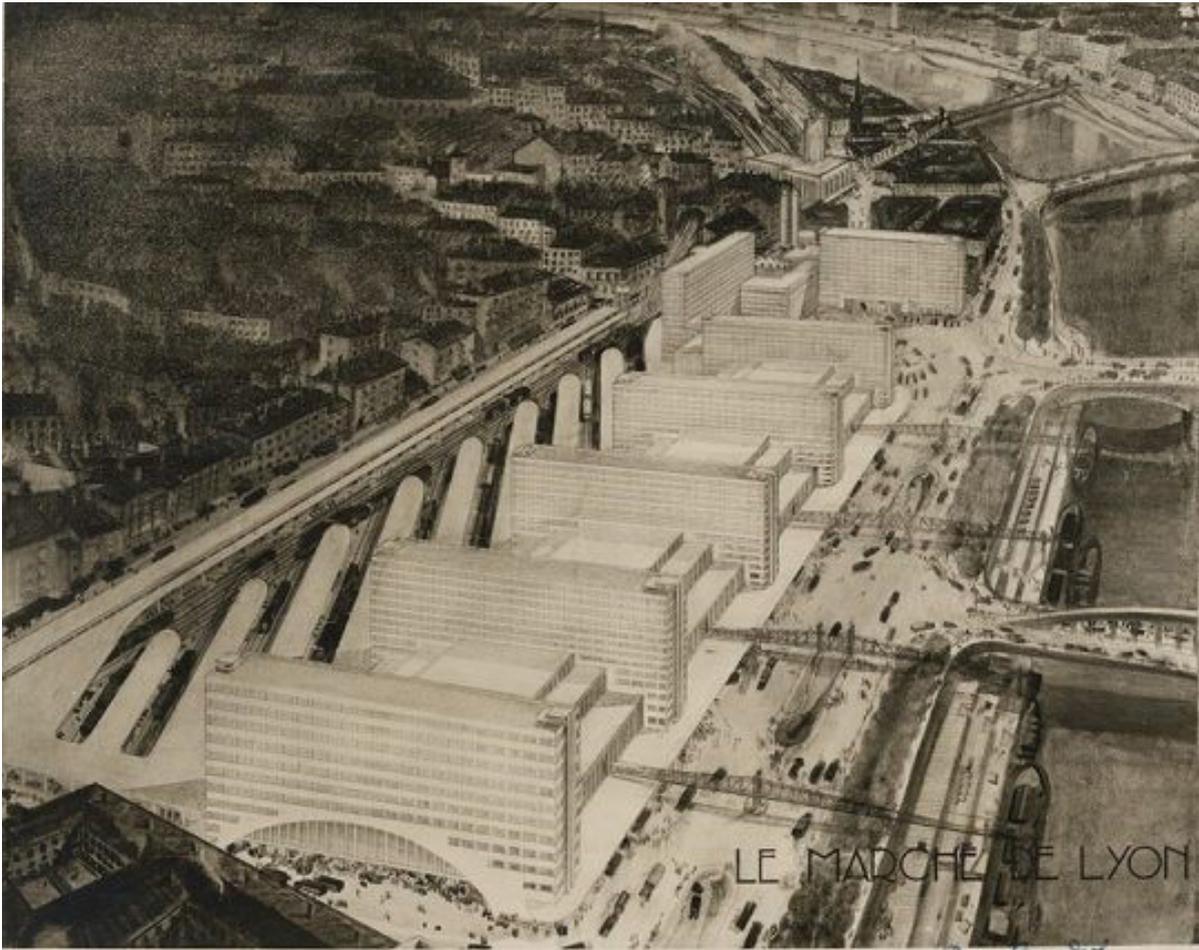
Les projets Lyonnais de cette époque sont donc des projets de grande ampleur, situés en périphérie ou dans les zones peu densifiées. Ces projets sont intégralement réalisés à l'initiative de l'administration départementale, sans que les collectivités locales soient réellement impliquées.<sup>11</sup> L'une des principales figures de cette époque est l'architecte-urbaniste Tony Garnier, auquel la ville doit de nombreux projets tel que les abattoirs de la Mouche et le quartier ouvrier des États-Unis. [FIG.8] Ce quartier, de style art déco, est constitué de grands immeubles d'appartements identiques, parsemés d'espaces verts et traversé par de larges boulevards.

Telle est alors l'image de la ville idéale : un urbanisme planifié de grands ensembles d'appartement concentrés, laissant le reste de l'espace libre pour les arbres et les automobiles. Cette vision d'une ville ordonnée et aérée est drastiquement opposée au Vieux Lyon et ses rues étroites et tortueuses.

- 9 La construction durable : 1954-1967 : naissance du code de l'urbanisme, c'est l'urbanisme moderne, Máj 3/04/2019 [page consultée le 8 Aout 2022] disponible sur internet : <https://www.laconstructiondurable.fr/index.php/histoire/1954-1967-code-urbanisme-moderne/>
- 10 Perelman Marc. « Il y a menace sur Paris », le Plan Voisin de Le Corbusier. » In: *Villes en parallèle*, n° 42-43, décembre 2009. Paris - Buenos Aires aller-retour. pp. 120-143;
- 11 Mengin Christine. Voldman Danièle, « La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954. Histoire d'une politique. » In: *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n° 56, octobre-décembre 1997. Les populismes. pp. 258-259;



La cité des Etats-Unis, vue aérienne, vers 1930, carte postale d'auteur inconnu,  
Source : Archive Municipale de Lyon



Projet de marché couvert par Pierre Bourdeix,  
Source : J. Pelletier et Ch. Delfante, *Atlas Historique du Grand Lyon*, Xavier Lejeune, 2005

[FIG. 9]

## Le projets de Louis Pradel

Ce n'est pas la première fois qu'un projet de destruction et de reconstruction du Vieux Lyon est envisagé. Dès 1930, suite à un glissement de terrain détruisant une partie du quartier St Jean, le maire de l'époque, Édouard Herriot, commande à des architectes une série de projets de réaménagement du vieux Lyon.

Les projets envisagés suivent les notions de grands ensembles de l'époque, détruisant la majorité du quartier pour créer de grands espaces de circulation et des ensembles de bâtiments homogènes. Par exemple, l'un des projets proposés par Pierre Bourdeix, élève de Tony Garnier, prévoit la transformation du quartier en un gigantesque marché couvert, occupant tout l'espace entre la colline de Fourvière et la Saône.<sup>12</sup> [FIG.9]

Ces projets ne verront finalement pas le jour, mais certaines idées seront reprises à la fin de la guerre. Parmi celles-ci, se trouve le projet de destruction de l'ancien pont du Change, traversant la Saône, pour le remplacer par un pont en béton, plus large. Proposé comme un projet annexe avec comme objectif initial de permettre le passage des péniches, auparavant entravé, ce pont a la particularité de poursuivre un axe traversant la presqu'île et une partie des quartiers Est de Lyon. Cet axe s'arrête ensuite brutalement dans les anciennes ruelles du quartier St Jean. Cette initiative restera à l'état de projet jusqu'en 1974, mais influencera les projets urbanistiques aux alentours bien avant son achèvement. Elle sera notamment à l'origine de l'idée de creuser un large boulevard traversant le Vieux Lyon afin de compléter l'axe Est-Ouest et ainsi relier le quartier au reste de la ville.

C'est finalement dans les années 50 qu'un projet de réaménagement est lancé par le Maire de Lyon, Louis Pradel. Ce projet prévoit ainsi le remplacement d'une grande partie du bâti existant par un large boulevard encadré par de grands immeubles en béton. Derrière ces constructions, les vieilles ruelles et les monuments historiques sont laissés en retrait. [FIG.10-11]

Le projet prévoit ainsi de mettre en avant la circulation et de masquer les anciens bâtiments via des nouveaux immeubles servant de décor, un résultat qui n'est pas sans rappeler les projet Haussmanniens. On retrouve la vision du centre-ville organisé autour d'un boulevard, chère à Le Corbusier. Cependant, ici le projet a dû s'adapter aux contraintes du site. Un axe rectiligne étant rendu impossible par la présence de la colline de Fourvière, le projet prévoit un boulevard courbe reliant le 5ème arrondissement au sud aux quartier des Cordeliers, situé sur la presqu'île à l'est. Le projet propose ainsi une vision du quartier organisée autour de ses circulations, où les habitations et les monuments sont laissés en second plan.

12 Lyon Secret Défense, Régis Neyret et la sauvegarde du Vieux Lyon. Màj 16/09/2019 [page consultée le 10 Aout 2022] Disponible sur internet : <https://www.lyonsecretdefense.com/regis-neyret-et-la-sauvegarde-du-vieux-lyon/>



Tracé du projet original de Louis Pradel  
Source : Lyon Secret Défense

[FIG. 10-11]

## **2. LE PROCÉDÉ : UN PROJET PRÉCURSEUR ISSU DE LA COLLABORATION DE PLUSIEURS ACTEURS**

## 1. LE PREMIER PROJET DE PRÉSERVATION À L'ÉCHELLE LOCALE

### La volonté de préserver le petit patrimoine

Face au projet de destruction, un appel à la mobilisation regroupant plusieurs entités est lancé afin de sauver le quartier. En premier lieu, l'association La Renaissance du Vieux Lyon, fondée dix ans plus tôt par des résidents. Son objectif principal est alors de permettre aux habitants de conserver leur foyer, et ainsi de préserver la population, la plupart ayant des revenus modestes ne leur permettant pas de rester après la reconstruction et l'inévitable hausse des prix. Bien que le quartier soit en mauvais état et que les conditions de vie mériteraient d'être améliorées, la majorité des habitants apprécie la vie du quartier et ne souhaitent pas être relocalisés. « *Le quartier est populaire mais l'ambiance est chaleureuse* », racontera la présidente de l'association. « *Il y a un mode de vie collectif, on se rend service.* »<sup>13</sup> C'est donc le sentiment d'appartenance à une communauté de quartier, désormais menacée, qui est à l'origine du premier moteur de la préservation du quartier.

Une autre association a pris part à la restauration du Vieux Lyon : La Jeune Chambre Economique de Lyon, une association de jeunes de moins de 40 ans proposant des projets d'innovation économique et sociale. Parmi eux, le journaliste et futur président de La Renaissance du Vieux Lyon, Régis Neyret. Ceux-ci voient dans le quartier ancien un potentiel touristique méritant d'être exploité. En effet, de par son statut de quartier « oublié », caractérisé par une absence de rénovation, le quartier du Vieux Lyon représente « *un ensemble exceptionnellement homogène de plus de trois cents demeures médiévales et Renaissance* »<sup>14</sup>, ce qui lui donne un aspect pittoresque et un potentiel attractif important.

Leurs actions tentent de pousser les promoteurs immobiliers à restaurer plutôt qu'à détruire. Leurs arguments évoquent les projets coûteux de destruction reconstruction ayant eu lieu de l'autre côté de la Saône peu avant, tout en insistant sur la valeur du quartier en tant qu'ensemble. Leur association est également responsable du financement de travaux de ravalement et organise des expositions mettant en avant la valeur patrimoniale du quartier afin d'attirer les visiteurs. Il ne s'agit pas ici seulement de préserver le patrimoine, mais également de l'exploiter et de le rentabiliser. La destruction des maisons et leur remplacement seraient donc un gâchis, tant d'un point de vue culturel qu'économique.

Bien que la crainte de voir la destruction d'un patrimoine historique et architectural demeure un des moteurs principaux du programme de restauration, la notion de préservation du centre-ville est ainsi née de la convergence de plusieurs intérêts. Celui des habitants souhaitant conserver leurs demeures, celui des investisseurs souhaitant investir dans le potentiel représenté par cet ancien quartier, et enfin les associations culturelles souhaitant préserver le patrimoine. Ce qui est flagrant dans cet exemple est la diversité des acteurs à l'origine de cette initiative. Ici, l'aménagement de la ville n'est pas une affaire d'État. C'est un projet commun qui requiert la participation de tous.<sup>15</sup>

13 Michael Augustin, Le Vieux-Lyon fête les 50 ans de son sauvetage. Màj 29/04/2014 [page consultée le 10 Aout 2022] Disponible sur internet : <http://www.lyon-info.fr/?Le-Vieux-Lyon-fete-les-50-ans-de>

14 Régis Neyret, interview par Cédric Polère, le 23 juillet 2009, Centre Ressources Prospectives du Grand Lyon

15 Bernard Voinchet. « L'étude des secteurs sauvegardés. » In: *Droit et Ville*, tome 19, 1985. Instruments de connaissance des quartiers anciens. Stage d'information et de sensibilisation : 24-25 avril 1985. pp. 49-68

## *Occupation d'un « monument » historique place Saint-Jean*

### **Les « squatters » de la protection des sites veulent s'opposer à la démolition d'une maison classée dans un plan de sauvegarde**

Des habitants du vieux quartier Saint-Jean ont occupé, hier matin, une maison sise en face de la cathédrale, sur la place Saint-Jean, classée dans le plan de sauvegarde. D'après les occupants, cette maison appartient à la ville de Lyon, mais, depuis quinze ans, elle a été laissée dans un abandon total. Son état de dégradation menace à la fois les locataires et maintenant les passants ajoutent les squatters des monuments en péril, qui estiment que la maison de quartier dont ils rêvent pour Saint-Jean pourrait être aménagée dans les lieux qu'ils occupent désormais, pour une durée indéterminée. Il reste en effet plusieurs appartements vides dans cet immeuble dont on pourrait faire, proposent-ils, une... crèche, ou une salle de réunion ou de rencontre, notamment pour les enfants et le troisième âge. Aussi se sont-ils mis dès hier à l'ouvrage, pour commencer certains travaux de nettoyage... sous l'œil débonnaire de l'un des deux derniers locataires, qui tient un petit restaurant au rez-de-chaussée de l'immeuble. Avec sa pierre de taille, et ses voûtes profondes, cette maison est une merveille, et mériterait d'être sauvée... dit-il. Avis partagé par beaucoup semble-t-il, puisque l'on annonce la visite d'un envoyé spécial du service de la protection des sites, dépendant du cabinet de M. Michel Guy. Mais comme on le sait, la restauration coûte très cher...



## Le projet du Vieux Lyon comme site expérimental

La préservation du quartier a donc été approuvée par l'ensemble des acteurs du Vieux Lyon. Cependant, il leur restait encore à s'accorder sur la manière de procéder à la restauration. Chaque acteur avait en effet ses propres priorités, ainsi que sa vision de ce que le quartier devait être. Le projet de restauration du vieux Lyon a donc été en réalité composé de multiples projets, organisés par différents organismes parfois opposés, parfois s'associant dans un objectif commun.

L'un des premiers projets de restauration de grande ampleur fut organisé par la SEMIRELY, société d'économie mixte de restauration du Vieux Lyon. Celle-ci reçut des financements pour débiter des restaurations sous la direction d'un architecte des monuments historiques. Ces travaux nécessitaient le rachat des bâtiments ou l'accord des propriétaires. Les premiers travaux de restauration ont ainsi pu être entrepris.<sup>16</sup> Ce programme original, débuté dans les années 70, n'a cependant pas été poursuivi jusqu'au bout. D'une part le financement restait insuffisant pour couvrir toutes les dépenses du projet, d'autre part ce projet original prévoyait des destructions jugées excessives par les membres de la RVL. En parallèle, des associations d'habitants se sont créées afin de lutter contre les relogements imposés par le changement de propriétaire, ajoutant leurs protestations à celle des défenseurs du patrimoine.

Ces difficultés peuvent s'expliquer par la différence entre la restauration d'un quartier entier et celle d'un monument historique. S'il est possible d'acheter un château pour pouvoir le restaurer, acheter un quartier entier et reloger ses habitants peut paraître excessif dans un projet de restauration. Le projet ne peut pas se limiter à l'aspect architectural et patrimonial du site, il doit également prendre en compte l'impact sur les habitants et les activités du quartier. En effet, l'un des objectifs principaux de ce projet de restauration est de conserver la même population et mode de vie.<sup>17</sup> L'un des slogans de la RVL affirme en effet que « *Dans les quartiers anciens, les hommes passent avant les pierres* »<sup>18</sup>. La notion de patrimoine habité est un concept nouveau à l'époque, et sa mise en place nécessite la participation de tous. Il faudra beaucoup d'échange entre la municipalité, les habitants et les diverses associations afin de parvenir à la mise en place non pas d'un grand chantier, mais d'une multitude de petit projets interconnectés.

16 Annick Lioud, Interview par l'auteur, le 27 octobre 2022

17 Elisabeth Blanc-Bernard, Marc Levin, Annick Lioud, Régis et Annie Neyret, Yves Neyrolles, Renaissance du Vieux Lyon : 50 ans, Imprimerie Chirat, 1996.

18 Régis Neyret, *op.cit*

## 2. UNE NOUVELLE MANIÈRE DE PRÉSERVER LE PATRIMOINE

### Des aides mises en place pour favoriser les restaurations privées

L'une des étapes majeures de la restauration du Vieux Lyon est la création du premier secteur sauvegardé de France. Ce secteur a été créé en 1962 et recouvre l'intégralité du Vieux-Lyon. Ce programme a été mis en place avec l'aide d'André Malraux, alors ministre de la Culture. La ville n'a complètement financé qu'une petite partie des bâtiments, principalement des sites classés monuments historiques. En effet, plutôt que de privilégier des projets de grande ampleur financés par le gouvernement, la loi Malraux encourage les propriétaires et les investisseurs à investir dans le petit patrimoine via des aides financières. Cette loi a également aidé à la création des AFUL (Association Foncière Urbaine Libre), des associations syndicales libres de propriétaires souhaitant investir dans l'immobilier locatif. Ces loyers sont maintenus bas afin de ne pas déplacer les habitants déjà présents. L'une des actions de la loi Malraux était donc d'imposer aux propriétaires d'offrir des loyers fixes et abordables en échange d'aides pour restaurer leurs propriétés.<sup>19</sup>

Ce programme est dans la continuité d'un projet de la RVL lancé dans les années 60, en partenariat avec la municipalité. Grâce à un financement de l'état, l'association Renaissance du Vieux Lyon a pu lancer une caisse de prêt afin d'aider les commerçants du Vieux Lyon à rénover leurs façades. Durant environ dix ans, près de soixante devantures de magasins ont ainsi pu être rénovées grâce à des emprunts à intérêt réduit. Bien que ce programme soit limité aux rez-de-chaussée, son impact sur l'image du quartier et son économie fut significatif. Cela a permis de dynamiser les commerçants locaux, tout en augmentant l'intérêt porté à ce quartier, ce qui a permis d'obtenir plus de financements pour restaurer le reste des bâtiments. Comme l'explique Régis Neyret, directeur de presse et ancien président de la RVL, « On peut dire que le Vieux Lyon a d'abord changé d'image grâce aux rez-de-chaussée. »<sup>20</sup>

L'implication des riverains permet de mieux rentabiliser les projets de restauration tout en préservant les populations et favorisant le développement des activités. Cependant, ce projet ne s'est pas uniquement réalisé grâce aux acteurs locaux. Au fil du temps, de multiples échanges ont été réalisés avec des organismes extérieurs au projet afin de valoriser le travail effectué et de développer de nouvelles idées.

19 *Ibid*

20 *Ibid*

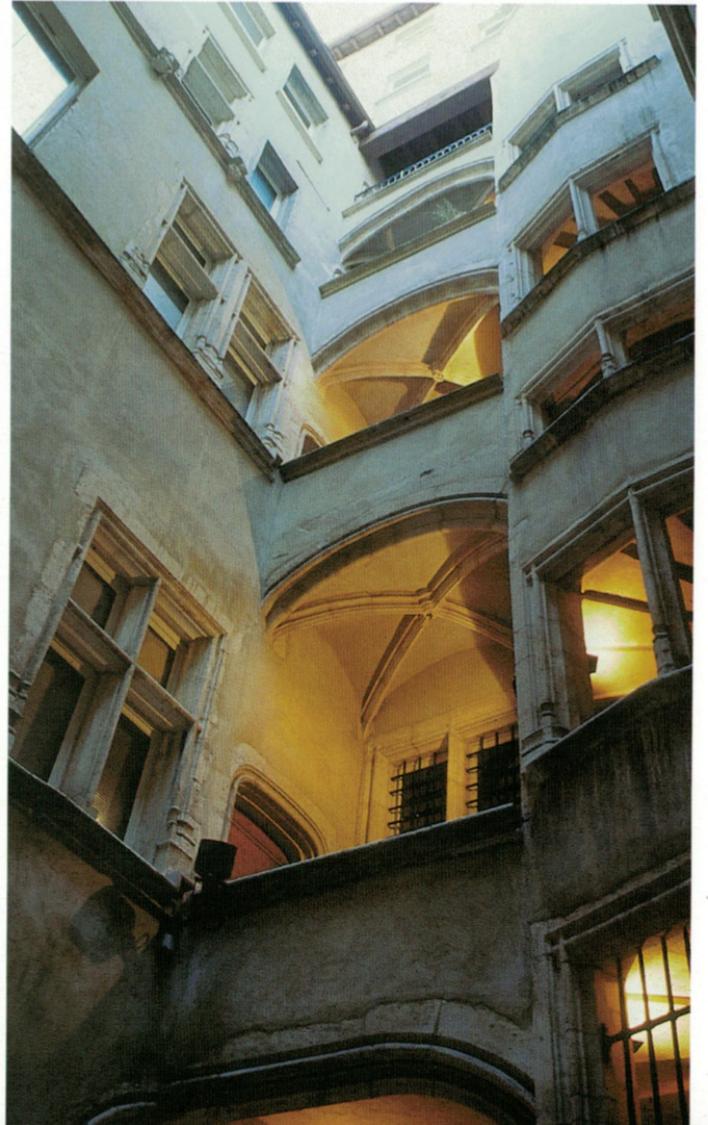
## La mise en place d'une méthodologie des secteurs sauvegardés

La Renaissance du Vieux Lyon fût l'une des premières associations de ce type, et le quartier le premier secteur sauvegardé de France, plusieurs autres organismes ont vu le jour vers le milieu du XXème siècle. Ces différents organismes se sont chacun dédiés à la sauvegarde d'un patrimoine local, chacun limité à une zone géographique distincte. Cela ne les empêche pas d'échanger sur leurs actions respectives et de s'associer dans des projets communs. En 1963, à Fribourg est créé la fédération Civitas Nostras, regroupant des associations de défense du patrimoine dont la Renaissance du Vieux Lyon. Cette fédération, finira par regrouper une quarantaine d'associations de France, Suisse, Belgique et Italie. Ses actions seront principalement des campagnes de communication conjointes, mettant en valeur leurs projets respectifs. En s'associant dans des campagnes de grandes ampleurs, les associations peuvent plus facilement diffuser auprès du public leurs vision du quartier historique comme élément du patrimoine à part entière.<sup>21</sup>

Le partenariat entre ces différentes associations ne s'est cependant pas limité à des actions de communication. À la fin des années 1980, la Ville de Lyon prévoyait la destruction d'un immeuble du Vieux Lyon endommagé par les travaux d'aménagement du métro. Les membres de l'association craignaient que l'état de dégradation deviennent une excuse récurrente pour procéder à des démolitions en masse. Des architectes ont été consultés, lesquels ont conclu que le bâtiment pouvait être sauvé. L'association a donc engagé une procédure juridique contre la ville, et a fini par obtenir gain de cause.<sup>22</sup> Cette décision a fait jurisprudence et à ensuite servi d'argument contre des projets similaires, à Lyon mais également dans d'autres villes contenant des secteurs sauvegardés. À Lille notamment, l'association de protection du patrimoine Renaissance du Lille Ancien a consulté des membres de la RVL afin d'obtenir des conseils sur la démarche à adopter face à un projet de démolition pour des motifs semblables. Par la suite, les deux associations ont continué à échanger sur les meilleurs moyens de préserver leurs quartiers anciens. Le projet du Vieux Lyon a donc ici servi de précurseur, définissant la démarche à adopter face à une situation inédite et servant d'exemple aux autres associations. La fédération Civitas Nostras leur a permis de se rencontrer et de participer ensemble à la redéfinition du patrimoine, concevant une méthode de restauration à l'échelle d'un quartier entier.

21 Annick Lioud, Interview par l'auteur, le 27 octobre 2022

22 *Ibid*



La cours du 20, rue Juiverie avant sa restauration, 1970, photographie de Edmond Pernet.  
La cours du 20, rue Juiverie après sa restauration, 1988, photographie de Yves Neyrolles.  
Source : *Renaissance du Vieux Lyon : 50 ans*

[FIG. 14-15]



5-7-9 rue du Boeuf en 1968, photographie de Marc Levin.  
5-7-9 rue du Boeuf en 1996, photographie de Yves Neyrolles.  
Source : *Renaissance du Vieux Lyon : 50 ans*

### 3. LA RECHERCHE D'UN ÉQUILIBRE : CONCILIER ACTIVITÉS, HABITANTS ET VISITEURS

#### Préserver tout en rendant la ville plus habitable

Garantir l'habitabilité tout en préservant la valeur historique nécessite de faire des choix afin de créer un équilibre entre le tourisme (la principale source de revenus du quartier), les autres activités et les habitants. De fait, le quartier du Vieux Lyon a été créé afin de répondre aux besoins du Moyen Age, puis de la Renaissance. Il s'accommode mal aux besoins de la vie moderne, tant pour les visiteurs que pour les habitants. S'il est possible de garder un château ou une cathédrale dans leur état originel, la restauration d'un quartier habité nécessite de faire des choix entre l'authenticité et le confort des occupants et visiteurs.

L'un des débats autour du projet du Vieux Lyon concerne l'amélioration des conditions de vie des habitants. Il s'agit ici d'atteindre les objectifs fixés depuis l'entre-deux-guerres, principalement en améliorant l'hygiène, en réduisant les nuisances sonores et en installant des espaces verts. Seulement, là où les propositions précédentes requéraient la destruction complète ou partiel du quartier, ces projets ont pour contrainte de minimiser leur impact. Des projets d'élargissement des rues sont cependant réalisés, démolissant des bâtiments et ouvrant les cours intérieures. [FIG.18] Cela crée des situations où un escalier ouvert car conçu pour être dans un espace privé se retrouve exposé à la rue. La réhabilitation du vieux Lyon n'a donc pas pu empêcher totalement la destruction de bâtiments anciens. L'objectif était plutôt de trouver un juste milieu entre les différents objectifs du projet.

Un autre point à noter est la manière dont le patrimoine est mis en valeur. En effet, plutôt que de concentrer l'activité touristique autour d'un lieu unique, les aménagements sont organisés de manière à ce que les points d'intérêts soit répartis sur l'ensemble de la superficie du quartier. Cela vaut à la fois pour les lieux spécifiquement dédiés au tourisme (musée Gadagne, musée de la miniature et du cinéma...) que pour les immeubles habités, non visitables mais néanmoins dignes d'intérêt. De fait, le quartier du Vieux Lyon ayant une forme très allongée, la rue St-Jean qui le traverse en son centre concentre un trafic particulièrement élevé par rapport au reste du quartier.<sup>23</sup> L'accent a donc été mis sur les ruelles parallèles afin de détourner une partie des visiteurs et ainsi fluidifier le trafic. En créant des programmes de sauvegarde du petit patrimoine et en répartissant mieux les flux de visiteurs, l'association RVL espère ainsi développer le tourisme du quartier sans pour autant que le nombre de visiteurs ne nuise à la vie quotidienne des riverains.



[FIG. 18]

Place de la Basoche, 2018, auteur inconnu  
Source : ONLYLYON

## La reconnexion avec le reste du territoire

Durant les travaux de restauration, le rôle principal de la Renaissance du Vieux Lyon fut celui d'entremetteur, mettant les différents organismes en contact. C'est à son initiative et à celle de la société d'économie mixte SEMIRELY qu'est créée la commission technique du Vieux Lyon. Le rôle de cette commission était de créer des liens entre tous les acteurs et de s'assurer du bon déroulement des opérations de restauration. La ville souhaitait s'assurer que les travaux se déroulent comme prévu, la RVL souhaitait s'assurer que les occupants n'étaient pas expulsés. Un partenariat a donc été instauré entre la ville et les acteurs locaux, facilitant les projets conjoints. Ainsi, bien que la RVL et la ville se soient opposées sur de multiples points concernant le Vieux Lyon, des accords ont été trouvés afin de s'associer dans des projets communs. Cette participation était d'autant plus essentielle que l'état du quartier était en partie dû à son isolement. Restaurer le bâtiment n'était ici qu'une partie du projet, la reconnexion, à la fois géographique et culturelle avec le reste de la ville était également une étape importante de sa restauration.<sup>24</sup>

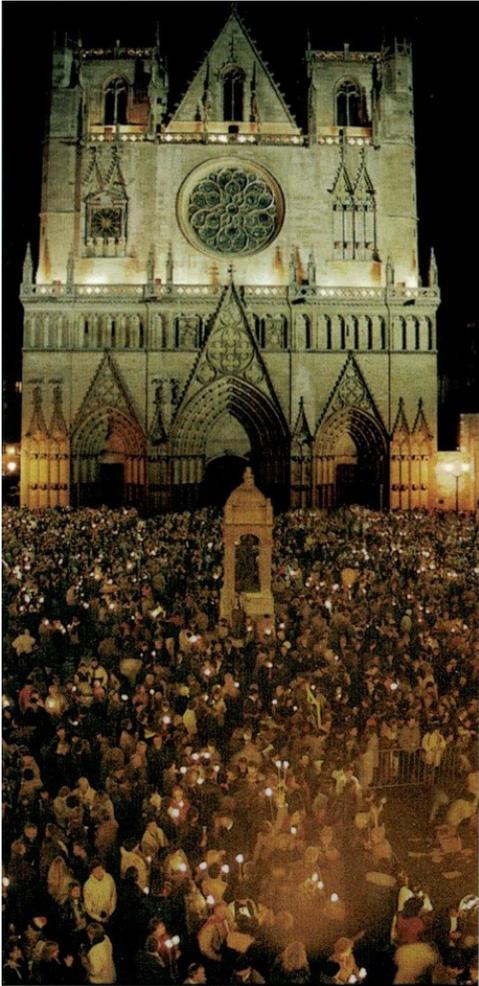
Le premier aspect de cette étape consiste à faciliter la mobilité et l'accessibilité. En effet, en 1950, le quartier est isolé géographiquement. Situé entre les deux obstacles naturels que sont la Saône et la colline de Fourvière, desservi par des rues étroites, l'accès difficile limite la mobilité des riverains tout en limitant l'accès aux visiteurs. Dès le début du projet, la décision de privilégier les rues piétonnes contrastait avec l'omniprésence de la voiture dans les villes du XX<sup>ème</sup> siècle. Un compromis a été trouvé dans l'aménagement d'un large parking en bordure du quartier, à la fois destiné aux riverains et aux visiteurs. L'arrivée de la ligne de métro en 1991 a permis de connecter d'avantage ce quartier au reste de la ville, et ce, sans créer de modification majeure dans le tissu urbain.<sup>25</sup>

En parallèle, des actions sont menées afin d'améliorer l'image du Vieux Lyon dans la perception des habitants des autres quartiers. Ces actions incluent la mise en place d'animations dans le cadre de la fête des lumières [FIG.19-20], la création de murs peints sur les vieux bâtiments. Ces initiatives sont spécifiques aux patrimoines lyonnais, et ont ainsi été mises en place afin de réintégrer le quartier dans la vie culturelle de la ville. En organisant ces événements, les habitants revendiquent leur appartenance à la culture lyonnaise. De quartier délaissé et ignoré, le Vieux Lyon est devenu un lieu central du patrimoine local.<sup>26</sup>

24 *Ibid*

25 La Renaissance du Vieux Lyon [en ligne] ; Màj le 24 janvier 2023. [Consulté le 25 janvier 2023]. Disponible en ligne : <http://lyon-rvl.com>

26 *Ibid*



[FIG. 19-20]

Cathédrale St-Jean durant la fête des lumières en 1985, Marc Levin  
Cathédrale St-Jean durant la fête des lumières en 2011, Vincent Laganier

### **3. LES RÉSULTATS : LES CHANGEMENTS DANS L'IMAGE ET LES ACTIVITÉS DU VIEUX LYON**

## 1. LA VALIDATION DE LA MÉTHODOLOGIE DE RESTAURATION

Suite à la restauration du Vieux Lyon, de nombreux projets de restauration à l'échelle d'un quartier ont débutés en France. La méthodologie des secteurs sauvegardés a ainsi vu le jour. Concernant « *Les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public* »<sup>27</sup>, la loi prévoit la création d'une commission d'étude sur place chargée d'étudier le site et de mettre en place une démarche adaptée à la situation. Ces démarches pouvant aller de la simple sauvegarde à des programmes de valorisation, sont constituées de projets tant urbanistiques qu'architecturaux. Cette méthodologie a été expliquée en détail par Bernard Voinchet, architecte et inspecteur général des monuments historiques. Elle peut être divisée en trois phases principales :

La première consiste à étudier la portion de la ville à préserver sous tous ses aspects. Une première consultation approfondie des archives est tout d'abord réalisée, ensuite complétée par plusieurs moyens (évolutions récentes, enquêtes sociales, enquêtes sur le terrain, etc...) [FIG.21]. Le but est d'avoir la pleine conscience de ce que ce quartier représente. L'état des lieux du quartier est réalisé à plusieurs échelles, celle du bâti, de l'îlot puis celle du quartier dans son ensemble. L'étude ne se limite cependant pas au patrimoine matériel. « *Un autre approfondissement de la connaissance consiste à rechercher comment Montauban s'est « rêvé » ou se « rêve » encore aujourd'hui.* »<sup>28</sup>. Comment les habitants se représentent-ils ce quartier ? Comment a-t-il été pensé ? Qu'est ce qui le rend unique ? Dans l'exemple de la ville de Montauban, l'une des étapes de l'étude a inclus des croquis réalisés de mémoire par les riverains afin d'avoir un aperçu de leur perception du quartier et les lieux étant selon eux les plus représentatifs de cette perception. Il s'agit de prendre conscience non seulement de la constitution du quartier, mais également de son imaginaire.

La seconde étape consiste à « *mettre en lumière les « potentialités » de chaque secteur du quartier analysé, afin de déterminer sa capacité d'évolution et d'aider à mettre en place une politique urbaine cohérente* »<sup>29</sup> Il s'agit ici de choisir quel type de transformation appliquer aux différents éléments du programme. En effet, l'objectif est de concilier au mieux l'état actuel du site avec les nouveaux besoins et réglementations. S'il n'est pas toujours possible de préserver un quartier dans sa totalité, l'étape précédente aura permis d'identifier au mieux quels éléments constituaient « l'âme » du quartier afin de décider ce qui peut être préservé, réaménagé ou bien remplacé. [FIG. 22-23]

27 Texte de la loi du 4 août 1962, legifrance

28 Bernard Voinchet. « L'étude des secteurs sauvegardés » In: *Droit et Ville*, tome 19, 1985. Instruments de connaissance des quartiers anciens. Stage d'information et de sensibilisation : 24-25 avril 1985. pp. 49-68

29 *Loc. cit.*

Par exemple, dans le quartier du Marais à Paris, la majorité des bâtiments constituant l'opération initiale ont été considérés comme étant à préserver. Ils ont donc été restaurés et réaménagés. Certains, d'anciens hôtels particuliers, ont été classés comme monuments historiques. D'autres ont été transformés et réaffectés afin de mieux correspondre aux besoins modernes. Le reste des bâtiments ont été considérés comme pouvant être démolis. Ces bâtiments hébergeaient peu de logements et accueillait principalement des commerces et des activités. De par la manière dont les îlots urbains étaient aménagés, ces espaces d'activités s'étendaient aux bâtiments adjacents, créant ainsi un entrecroisement de fonctions. En conséquence, un statut spécial a été accordé à une partie de ces bâtiments. Leur destruction était autorisée, à condition que les nouvelles constructions puissent abriter les mêmes fonctions que les anciennes. Ces contraintes ont permis de conserver les entreprises et activités présentes, et ont également limité l'ampleur des démolitions : Très peu de ces bâtiments ont finalement été démolis, la plupart ont simplement été réaménagés. Enfin, une partie des bâtiments voués à la destruction ont été marqués comme n'étant pas destinés à être reconstruits.<sup>30</sup> L'objectif ici était de pouvoir aménager des espaces verts au sein même des îlots afin d'y améliorer les conditions de vie. On retrouve ici la même problématique que dans le projet du Vieux Lyon, à savoir trouver un équilibre entre préservation et adaptation, transformer tout en conservant l'originalité du quartier.

Enfin, la troisième partie consiste à la mise en place d'une politique urbaine au long terme, à la fois pour protéger le patrimoine du quartier et planifier la suite du projet. Il s'agit cette fois-ci de définir quels seront le rôle et l'image de ce secteur sauvegardé pour les années à venir. Cette étape est petit à petit mise en place sur la longue durée, et requiert la participation de multiples acteurs travaillant ensemble sur le développement du quartier.

*« Faire la ville » est un travail d'équipe. Cette notion, qui me paraît fondamentale, doit s'appuyer sur cette idée essentielle : « il s'agit de l'affaire de tous ». Des habitants aux élus qui les représentent, en passant par tous les acteurs, techniciens, fonctionnaires... jusqu'à ceux qui concrétisent les décisions, à savoir les promoteurs publics et privés, les architectes, les entrepreneurs et artisans, etc.»<sup>31</sup>*

Ainsi, les différents acteurs, privés comme publics, s'associent dans un objectif commun qui est la transformation de leur quartier. On retrouve ici la méthodologie du Vieux Lyon généralisée à l'ensemble des secteurs sauvegardés. En 2006, on dénombrait 97 secteurs sauvegardés pour une superficie totale de plus de 6 000 hectares. Ils se sont donc multipliés en France, transformant l'imaginaire du patrimoine architectural.

30 Atelier Parisien d'Urbanisme, *Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Marais*, 2004  
31 Bernard Voinchet, *op. cit.*



Bernard Voichet, Shémat représentant l'état du bâti à Montpellier, vers 1950  
 Source: Bernard Voinchet. « L'étude des secteurs sauvegardés » In: *Droit et Ville*, tome 19, 1985.  
 Instruments de connaissance des quartiers anciens. Stage d'information et de sensibilisation : 24-25  
 avril 1985. pp. 49-68

[FIG. 21]



**Immeuble dont la démolition pourra être imposée à des fins de mise en valeur ou en raison de leur vétusté en 1978**



**État de la légende du PSMV sur la liste des immeubles indiqués en tâches jaunes en 1978**

- Immeuble à conserver ou à restaurer
- Immeuble non protégé pouvant être remplacé
- Immeuble dont la démolition pourra être imposée à des fins de mise en valeur ou en raison de la vétusté (taches jaunes) en 1978
- Immeuble dont la démolition pourra être imposée sauf en cas de maintien des activités industrielles, artisanales ou commerciales
- Immeuble déjà démoli en 1996

Schéma représentant les démolitions potentielles au cœur d'un îlot en 1978, ainsi que leur état en 1996

Source : Atelier Parisien d'Urbanisme, *Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Marais*, 2004

[FIG. 22-23]

## 2. L'INSCRIPTION DU QUARTIER À L'UNESCO

L'impact du projet de restauration du Vieux Lyon ne s'est cependant pas limité à l'échelle nationale. En 1998, le quartier est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. L'obtention de ce label marque la fin d'une longue démarche impliquant de nombreux acteurs. En 1995, l'ancien ministre du commerce extérieur Raymond Barre est élu maire de Lyon. Son arrivée amène pour la première fois la nomination d'un adjoint au patrimoine de la Ville de Lyon en la personne de Denis Trouxe. Celui-ci offre à Régis Neyret, alors ancien président de la RVL, de devenir son adjoint. Ces nominations ont permis aux questions du patrimoine d'occuper une place plus importante dans le programme de la ville. C'est suite à un échange entre ces différentes personnes qu'est née l'idée d'inscrire Vieux Lyon parmi les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO est proposé comme un projet patrimonial ne nécessitant pas de subventions monétaires importantes.

Un archéologue de l'UNESCO, Azzedine Bechaouche, est consulté. Celui-ci propose d'ajouter également le quartier de Fourvière à la proposition. Par la suite, l'architecte en chef des monuments historiques du Rhône, Didier Repellin, a été impliqué et fait appel en 1997 à une équipe complète d'expert du patrimoine. La zone qu'ils proposent de sauvegarder s'étend encore et inclus désormais la presqu'île et le quartier de la Croix-Rousse au nord. Il s'agit de toute la portion de Lyon précédant les années 1800 que l'on propose désormais d'inscrire.

*« Lyon représente un témoignage exceptionnel de la continuité de l'installation urbaine sur plus de deux millénaires, sur un site d'une grande importance stratégique, ou des traditions culturelles en provenance de diverses régions de l'Europe ont fusionné pour donner naissance à une communauté homogène et vigoureuse »<sup>32</sup>*

Le processus d'inscription de Lyon au patrimoine mondial de l'UNESCO a été enclenché à l'initiative de la Ville de Lyon et de la RVL, cependant, l'UNESCO étant un organisme international, le procédé requérait l'aval du ministère de la Culture. La présentation du dossier au ministère est reçue avec opposition par les services parisiens de l'architecture et du patrimoine, lesquels prétendaient que « *il n'est pas possible que l'on présente Lyon, puisqu'à Lyon il n'y a rien !* »<sup>33</sup> Telle est l'image de Lyon depuis l'extérieur à l'époque ou du moins depuis la capitale. Cela montre que malgré les campagnes de communication de la RVL et de Civitas Nostras, l'intérêt porté au Vieux Lyon est encore limité à l'échelle nationale et internationale. Finalement, le ministre de la Culture et ami de Raymond Barre, Philippe Douste Blazy parvient à trouver un compromis. La France proposera deux dossiers de candidature à la conférence de l'UNESCO de 1998. Le lieu désormais appelé « Site historique de Lyon » et la commune de Provins (Île-de-France), une petite ville de 1200 habitants au centre-ville moyenâgeux. Au final, seul le projet lyonnais sera retenu cette année-là.<sup>34</sup>

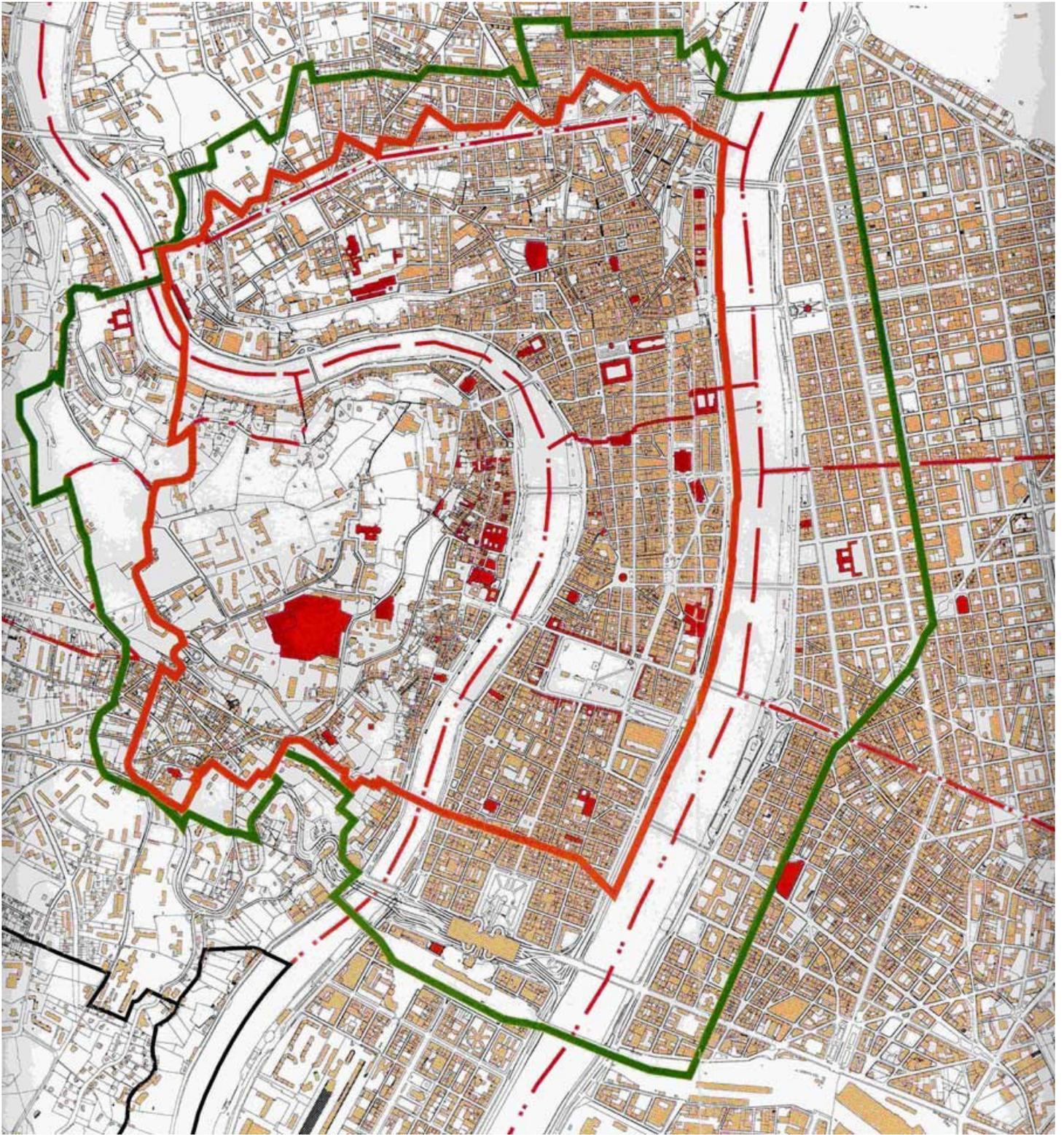
32 Sarah Russeil, « Les pouvoirs publics locaux face aux processus de labellisation : l'inscription du site historique de Lyon au patrimoine mondial. » In: *Politiques et management public*, vol. 22, n° 1, 2004. pp. 97-117 24 janvier

33 Régis Neyret, *op.cit*

34 *Ibid*

S'il ne s'agit pas du premier grand site urbain à recevoir ce label, il s'agit tout de même du premier de France. L'impact de cette inscription sur les contraintes de la gestion du site reste limité comparé à ce qui a déjà été mis en place dans le Vieux Lyon. Les nouvelles dispositions étendent cependant la zone protégée en incluant plusieurs quartiers et en ajoutant une zone tampon autour. Auparavant, le projet de restauration se limitait au quartier du Vieux Lyon et son impact sur le reste de la ville se limitait à des questions d'accessibilité. Désormais, c'est une grande portion de la ville qui est englobée dans un projet unique. « *C'est un instrument de planification propre au site historique, mais il s'accompagne d'une politique du patrimoine à l'échelle de toute la ville* »<sup>35</sup>. Cette nouvelle réglementation a pour but d'encadrer les futurs travaux afin d'éviter la dénaturation du site historique ou de ses alentours. Le quartier du Vieux Lyon est bien à l'origine de ces changements dans la politique urbaine lyonnaise. Son statut a donc bien changé au cours du demi-siècle. De quartier isolé et oublié, celui-ci est désormais au cœur de la politique urbaine lyonnaise. Il est désormais reconnu comme un centre historique et culturel, autour duquel se planifie le patrimoine local.

Cependant, l'obtention de ce label n'influence pas que l'image du quartier. L'obtention du label UNESCO était en premier lieu une question d'image et de communication. En effet, les dynamiques de rayonnement international des villes s'appuient notamment sur la création d'images attractives et la mise en valeur de ressources symboliques. En obtenant un label reconnu à l'échelle internationale, Lyon a pu améliorer son attractivité et ainsi développer son tourisme et ses activités.



Carte présentant le périmètre UNESCO à Lyon.  
Le tracé rouge délimite le périmètre inscrit par l'UNESCO au patrimoine mondial tandis que le tracé vert indique une zone tampon destinée à la préservation des abords du site  
Source : site officiel de la Ville de Lyon

[FIG. 24]

### 3. APRÈS LA RESTAURATION, LE QUARTIER FACE À LA GENTRIFICATION

La restauration du Vieux Lyon a donc transformé la perception du quartier, de l'échelle local à l'échelle internationale. Ce développement s'est traduit par des changements dans les activités et commerces présents, sous la forme de modes. Le Vieux-Lyon fut à un moment un quartier d'antiquaires, reflétant son image de quartier ancien et historique. Il connut également une période « baba cool » dans les années 50-60.<sup>36</sup> De nos jours, le quartier est un centre touristique et culturel, accueillant de nombreux visiteurs et événements. Il est désormais en grande partie composé de grandes chaînes, de bars et restaurants, ainsi que de quelques hôtels. Ces activités appartiennent au secteur des Horeca (Hôtellerie, Restauration et Cafés), lequel répond au besoin des visiteurs et non à ceux des habitants.

*« Les trois ou quatre premières années qui ont suivi la piétonisation ont enregistré de faibles mouvements commerciaux, dans la continuation des tendances observées auparavant : baisse de l'alimentaire et des services notamment.*

*La période charnière se situe autour des années 82/83, lorsque débute une restructuration complète des activités commerciales, qui se manifeste par une sensible augmentation du nombre de boutiques, avec une accélération des changements de propriétaires. La progression des franchisés ne remet cependant pas en cause les fondements d'une activité qui reste le fait d'une majorité de petits propriétaires ne possédant qu'un seul établissement.*

*En ce qui concerne la structure catégorielle, les évolutions s'amplifient fortement : déclin accentué de l'alimentation et de l'équipement de la maison, forte croissance de l'équipement de la personne et des horeca mais également du secteur sports/loisirs/culture (les bouquinistes apportant comme auparavant les brocanteurs, une touche d'originalité à l'ensemble)»<sup>37</sup>*

Les commerces de proximité sont ainsi progressivement remplacés par des activités destinées aux visiteurs. Le quartier est désormais perçu comme un quartier touristique et festif, ce qui provoque des tensions avec les habitants. Il s'agit de deux visions entrant en conflit : d'un côté, le quartier habité dans lequel on vit, de l'autre le quartier touristique que l'on visite et dans lequel on s'amuse. Les habitants se plaignent de nuisances sonores et de l'encombrement des rues par les tables. En 2002, l'incendie du restaurant « Le Palais St-Jean » met l'accent sur ce problème. Bien que les rues piétonnes soient en capacité de laisser passer les véhicules, l'encombrement liés au bars et restaurants a fortement ralenti l'intervention des secours. Un contrôle plus strict de la réglementation concernant l'occupation des rues a par la suite été appliqué.<sup>38</sup> Néanmoins, les activités liées au tourisme continuent de se développer et les atelier et commerces de proximité restent en déclin. Si l'architecture du quartier est protégée par les réglementations, ce n'est pas le cas des activités.

Un autre effet lié à l'évolution du quartier est un changement de sa population. En effet, malgré les efforts des différents acteurs pour permettre aux habitants précédant les travaux de rester, des changements de locataire ont eu lieu. Ce phénomène a été accéléré par la fin des aides, ce qui a causé une augmentation des prix des loyers, contraignant les foyers aux revenus les plus modestes à déménager. Les nouveaux arrivants sont principalement des étudiants en collocation, ou bien des particuliers à la recherche d'une résidence secondaire.<sup>39</sup> Leur présence est une nouvelle preuve de la mise en valeur du Vieux Lyon, néanmoins ces habitants ne vivent généralement pas à l'année dans ces appartements. Ils ont donc tendance à ne pas s'impliquer dans la vie du quartier, ce qui va à l'encontre des objectifs initiaux de la RVL.

36 Annick Lioud, *op. cit*

37 Bourjaillat Vincent, Hervé Rabilloud. « Les rues piétonnes lyonnaises ou le renforcement de la spécialisation commerciale au service de la centralité ? » In: *Revue de géographie de Lyon*, vol. 64, n°2, 1989. Structures et stratégies commerciales à Lyon. pp. 99-110

38 Paul Marzloff, «Incendie au restaurant le Palais St-Jean» In: *Le Progrès*, 2002

39 Annick Lioud, *op. cit*

Il est possible de faire un parallèle entre cette situation et l'évolution du quartier du Marais à Paris. En 1978, alors que les travaux de restauration des bâtiments étaient encore en cours, un premier bar gay ouvre dans le Marais. Durant les années suivantes, une multitude de bars, restaurants et commerces gay ont ouverts leurs portes dans le quartier.<sup>40</sup> Si le rassemblement de ces activités est un acte militant, visant à offrir un lieu de rencontre à la communauté gay de Paris, le choix du Marais comme lieu d'implantation est avant tout un choix économique. Avant les restaurations, le quartier n'intéressait pas grand monde. « *La vacance commerciale apparaît relativement forte et les prix de l'immobilier encore en deçà de la moyenne parisienne.* »<sup>41</sup> Les emplacements étaient donc bon marché malgré les avantages promis par la restauration en cours, ce qui leur a permis de s'installer dans le quartier. Le Marais devient alors le quartier gay, et les nouvelles activités revendiquent cette identité : d'abord avec les bars et discothèques, puis des commerces de tous les jours tels qu'une pharmacie et une boulangerie. Cependant, cette identité s'est petit à petit effacée au fur et à mesure que le quartier se développait. Suite aux travaux de restauration, le prix de l'immobilier a été multiplié par trois en dix ans.<sup>42</sup> Les établissements gay ont été progressivement remplacés par des boutiques de luxe et de grande marque, tandis que la population d'avant la restauration est remplacée par des foyers à revenus plus élevés.

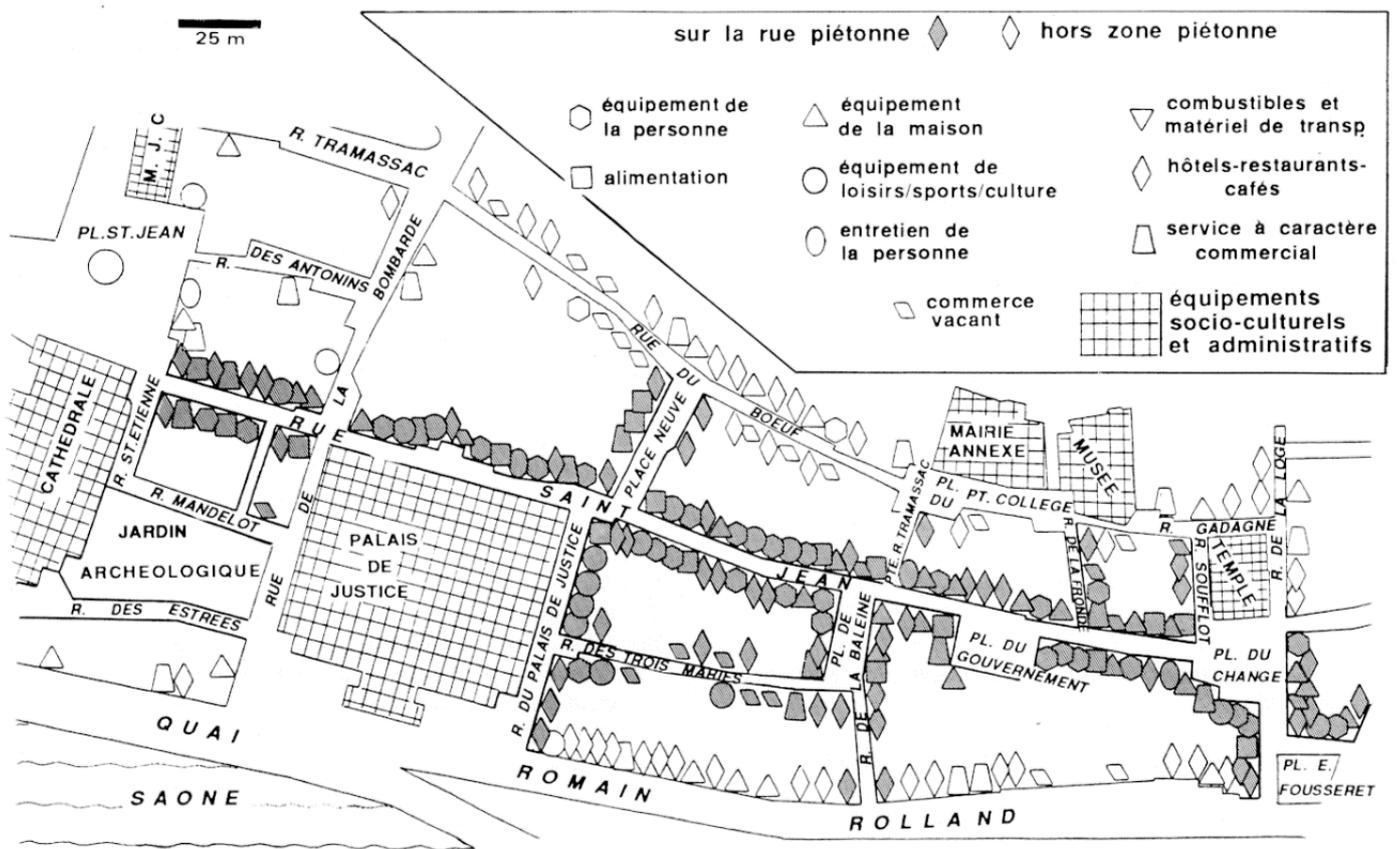
Bien que l'identité gay du quartier soit récente et liée aux travaux de restauration, les riverains regrettent cette perte de ce qui faisait d'après eux la particularité du quartier. Malgré les efforts pour préserver les habitants et les activités, le Vieux Lyon est lui aussi en train de se gentrifier. En réponse à ce phénomène, la Renaissance du Vieux Lyon poursuit son programme de mise en valeur du petit patrimoine en aidant à financer des projets de restauration privée sur l'ensemble du quartier. En répartissant mieux les flux de visiteurs, l'association espère ainsi développer le tourisme du quartier sans pour autant que le nombre de visiteurs ne nuise à la vie quotidienne des riverains. En parallèle, des visites et des activités sont organisées afin de promouvoir les artisans locaux, tel que les ateliers de poterie ou la cordonnerie.<sup>43</sup> Il ne s'agit pas d'empêcher complètement la gentrification du quartier, mais plutôt de s'assurer d'un équilibre afin d'éviter que les activités touristiques n'effacent complètement l'ancien mode de vie des habitants. C'est donc un quartier hybride qui se met en place, à la fois lieu de vie et lieu touristique.

40 Colin Giraud, « Les commerces gays et le processus de gentrification » In : *ENS Editions*, 2009

41 *Ibid*

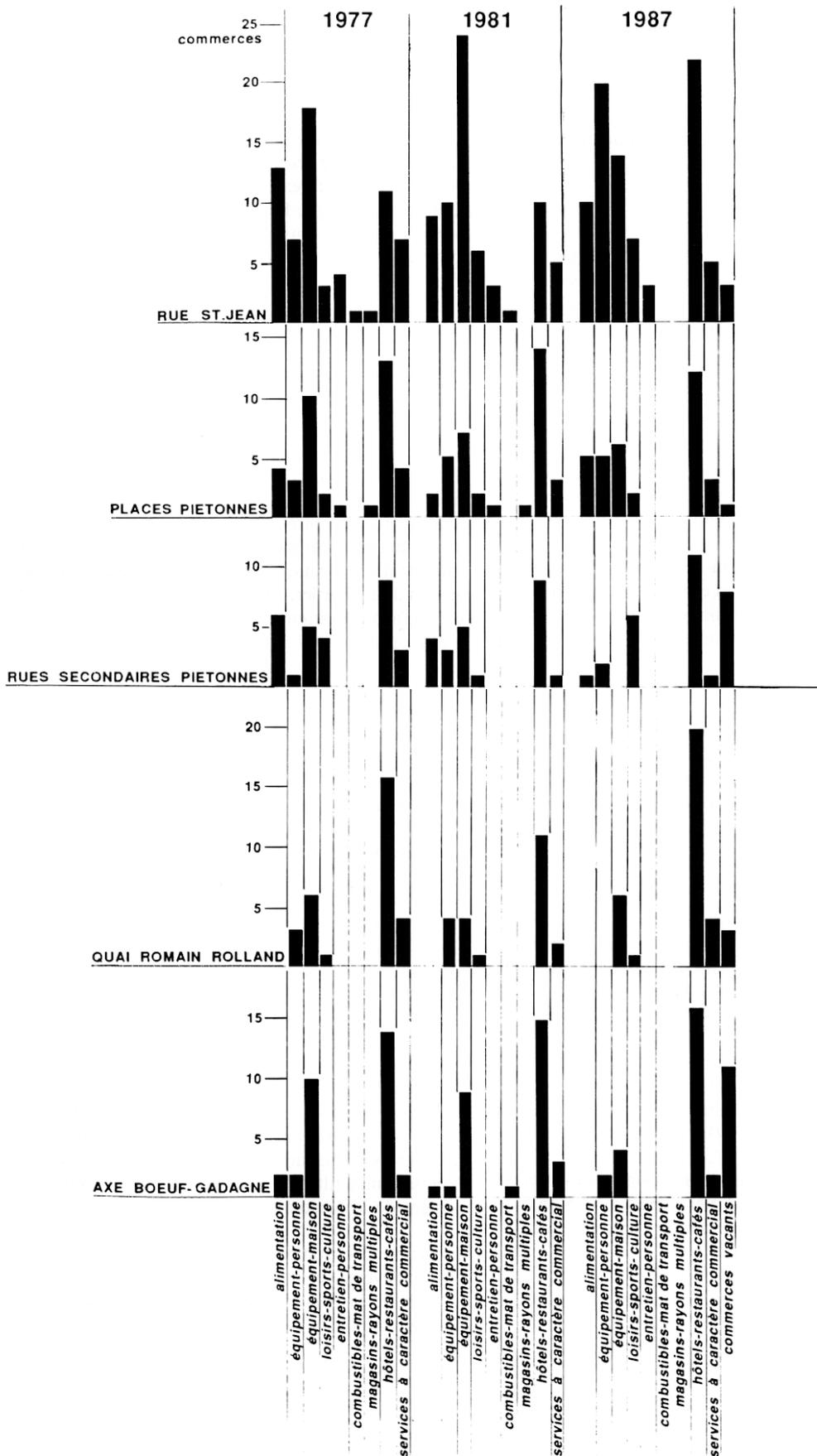
42 Tiphaine Réto, « Le Marais tente de rester gay » In : *20 minutes*, 2011

43 Annick Lioud, *op. cit*



Distribution des activités commerciales sur la zone piétonne de St-Jean en 1989  
 Source: Vincent Bourjaillat, Hervé Rabilloud. « Les rues piétonnes lyonnaises ou le renforcement de la spécialisation commerciale au service de la centralité ? » In: *Revue de géographie de Lyon*, vol. 64, n°2, 1989. Structures et stratégies commerciales à Lyon. pp. 99-110;

[FIG. 25]



Evolution de la structure commerciale des axes non piétons du quartier St-Jean  
 Source: Vincent Bourjaillat, Hervé Rabilloud. « Les rues piétonnes lyonnaises ou le renforcement de la spécialisation commerciale au service de la centralité ? » In: *Revue de géographie de Lyon*, vol. 64, n°2, 1989. Structures et stratégies commerciales à Lyon. pp. 99-110;

[FIG. 26]



[FIG. 26]

Façade de la boulangerie Legay Choc, 2009  
Source: MMensuel



## CONCLUSION

Durant cette étude, nous avons pu constater l'impact du projet de restauration du Vieux Lyon à de multiples niveaux. Cette restauration fut le premier projet de restauration à l'échelle d'un quartier en France. Tout d'abord, en contraste avec les projets de l'époque, elle fut un exemple d'alternative à la politique de destruction et de reconstruction auparavant privilégiée.

Cette expérimentation a permis de redynamiser l'activité du quartier et d'y améliorer les conditions de vie tout en préservant les populations. A l'échelle de la ville, le Vieux Lyon est passé de quartier oublié et dévalorisé à un centre touristique et culturel, accueillant de nombreux musées, bars et restaurants. Désormais considéré comme le centre historique de Lyon, il est au cœur de nombreux événements festifs et culturels organisés par la ville. Parallèlement, le Vieux Lyon sert désormais d'attraction touristique majeure tant au niveau régional qu'international. L'obtention du label UNESCO a permis d'étendre l'impact du projet en augmentant l'attractivité de l'ensemble de la ville de Lyon à l'échelle internationale.

Le projet a donc réussi à concilier les multiples objectifs des différents acteurs bien que ces objectifs soient parfois entrés en conflit les uns avec les autres, chaque acteur ayant une opinion différente du potentiel du quartier. Ainsi, le projet ne s'est pas réalisé à partir d'une vision unique, mais grâce à la recherche d'un équilibre entre différents besoins et acteurs. Il s'agissait de réussir à superposer différents imaginaires dans un même quartier, formant une nouvelle identité de quartier.

Le succès de la démarche a fait des émules et a entraîné une multiplication des secteurs sauvegardés en France, transformant l'imaginaire du patrimoine et de sa restauration au cours du XXème siècle. Désormais, celui-ci ne se limite pas à des monuments remarquables : c'est le quartier tout entier, avec ses bâtiments, ses habitants et son mode de vie qui fait désormais partie du patrimoine. Cela implique une autre image du patrimoine historique : Les habitants vivent, travaillent et proposent des projets d'aménagement du quartier et, plutôt qu'un monument figé dans le temps, c'est un patrimoine vivant et en évolution constante qui est créé.

Cependant, cette même évolution amène à se poser de nouvelles questions. Comme l'a montré l'exemple du Marais, la restauration et la mise en valeur d'un quartier provoquent des transformations pouvant amener un quartier à voir disparaître ce qui faisait son identité. Dans le Vieux Lyon, des efforts sont déployés afin de préserver un mode de vie et une population considérés comme faisant partie du patrimoine du quartier. Cette vie de quartier est en effet menacée par le tourisme de masse et la gentrification. Néanmoins, ce tourisme et cette gentrification sont les conséquences directes de la réussite du projet de mise en valeur du Vieux Lyon. La particularité même d'un patrimoine vivant n'est-il pas justement de lui permettre de continuer à évoluer ? Quelles que soient les approches des acteurs des secteurs sauvegardés, les quartiers continuent de se transformer sous la pression d'acteurs sans cesse changeant. Dans l'imaginaire de la transformation, la restauration de ces quartiers ne correspond pas au passage d'une étape à une autre, mais bien à une évolution constante visant à concilier plusieurs visions du quartier.

## ANNEXE

**Le projet du Vieux Lyon ne s'est pas uniquement réalisé par l'action de la RVL. Il m'a semblé qu'il y avait également d'autres associations participantes, notamment de jeunes. Est-ce que vous pouvez m'en dire un peu plus à ce sujet ?**

La renaissance du vieux Lyon a été reprise par des jeunes de la Jeune Chambre Économique. Ils ont créé une commission du Vieux Lyon pour la rebooster. À l'époque, il y a eu aussi des chantiers de restauration fait par des jeunes, mais ce n'était pas des grands projets, juste des petits chantiers organisés par la RVL. C'était des petites choses, du nettoyage, des petites restaurations, de la décoration à Noël. Tout ça pour mettre le Vieux Lyon en valeur.

**Et au niveau des interaction avec la mairie et la région, il y a eu des choses ?**

Pas avec la région, non. La RVL avait une subvention de la ville de Lyon, une subvention du conseil général, maintenant de la métropole, mais pas de la région. Pour ce qui est de la ville, au départ, on avait plutôt des actions contre leurs projets, notamment celui de Pradel. Les actions constructrices avec la ville ont eu lieu plus tard, au moment où les restaurations ont vraiment commencé dans le quartier. Il y a d'abord eu la loi Malraux, puis la constitution d'AFUL, Association Foncières Urbaines Libres, des sortes de SCI immobilière qui regroupaient des propriétaires bailleurs voulant investir. Elles avaient commencé à Bordeaux, dans les années 1970. La RVL est entrée dans le système en intervenant dans les chantiers de restauration, mettant son grain de sel. La participation avec la mairie s'est petit à petit mise en place dans les années 80-90, où il y a eu la création d'une commission technique à l'initiative de la RVL et de la SEMIRELY, une société d'économie mixte qui travaillait dans les restaurations. La ville voulait superviser les restaurations pour s'assurer qu'elles se passent bien. La RVL a eu le rôle de surveiller que les locataires soient bien traités, et surveillait le bon déroulement des restaurations. La commission technique faisait en liaison avec la ville l'inventaire du patrimoine des biens matériels et des habitants avant chaque restauration lourde et s'assurait du bon déroulement des travaux. Elle faisait également un constat des résultats à la fin de chaque travaux.

**Est-ce que vous avez eu des échanges avec les autres associations de restaurations d'autre endroits ?**

En 63 la RVL a créé une fédération avec une association Suisse basée à Fribourg. Elle s'appelait Civitas Nostra et regroupait les villes ayant des quartiers anciens. Ils ont fait un grand colloque à Lyon, qui a bien attiré l'attention car on était assez bon dans la communication à l'époque. Mais ça c'était avant la création des secteurs sauvegardés.

**Et du coup, à l'époque il y avait déjà des projets de sauvegarde dans d'autres villes ?**

R : Je ne suis pas sûre qu'il y en ai eu non. Il y a eu beaucoup de projet de destruction, comme à Avignon, pour des raisons d'hygiène, qui a motivé beaucoup de démolition, dès les années 38. Dans le Vieux Lyon, on a réussi à éviter toute ces démolitions sauvages, pour pleins de raison différentes (guerre, manque de moyens...). À l'époque, ça ne faisait pas tilter beaucoup de monde, car il n'y avait pas encore cette idée de patrimoine de quartier. C'est une notion qui est venue petit à petit. C'était la grande nouveauté de Malraux, les quartiers comme patrimoine plutôt que les châteaux. Ça a changé le regard sur les projets de démolition. Maintenant, on est presque dans l'effet inverse, la moindre destruction fait l'objet d'une protection, tout est patrimoine.

**J'ai vu qu'il y avait une association intitulé Renaissance du Lille ancien. Vous pensez qu'ils se sont inspiré de vous ?**

On a travaillé ensemble, dans les années fin 80 début 90. Nous avons fait un procès contre la ville de Lyon qui voulait démolir un immeuble fragilisé par les travaux du métro. On avait consulté des architectes et il avait été conclu que l'immeuble pouvait être consolidé. Si on se met à détruire tout ce qui est fragilisé, ça ouvre la porte à beaucoup de démolition sous prétexte que l'on l'a laissé se dégrader. Du coup, on a attaqué la ville et on a gagné. Ce jugement a fait jurisprudence partout notamment à Lille où ils avaient un problème similaire, et se sont servi de cet exemple pour prouver qu'il était possible de restaurer leurs bâtiments. Du coup, oui, il y avait des échanges entre les associations, en parti grâce à Civitas Nostra. On est allé les voir, et on a gardé des liens. Avec Bordeaux aussi.

**Et ces associations sont apparues en même temps ? Ou bien l'une est apparue, et les autres ont suivies ?**

R : Je crois que la nôtre et un peu plus ancienne, mais celle de Lille est vieille aussi. Nous on a été fondé en 46 et on a commencé sérieusement dans les années 60. Lille doit être dans ces année-là. On a été assez novateur et moteur, mais je ne sais pas trop pour les autres.

**Et aujourd'hui, vous savez ou en sont les restaurations ?**

Maintenant, il n'y a plus vraiment de restaurations lourdes comme avant, principalement parce qu'il n'y a plus grand-chose à faire. Les restaurations actuelles sont surtout des remises aux normes. Evidemment, ça ne demande pas les mêmes subventions que de tout reconstruire.

**L'un de votre objectif initial était de conserver les habitants et leur mode de vie. Pouvez-vous me dire si cela a marché ?**

R : Vous dire que tout se passe de façon idéale serait pas vrais. On a aussi le revers de la médaille. On est connu, c'est beau, on est à l'UNESCO, mais du coup on a beaucoup de touristes. Alors, oui, on l'a voulu, mais avoir beaucoup de touristes, c'est difficile à gérer. D'abord parce qu'ils sont tous dans la même rue, la rue St Jean, ça veut dire qu'on a beaucoup de visiteurs dans les immeubles, beaucoup de restaurant de qualité variable, car aujourd'hui tout passe par les restaurant, café, bistrot. On est un peu attristé de voir une banalisation des commerces. C'est très bien d'avoir des magasins qui vendent de l'huile d'olive, du citron ou des savons. Mais ça n'a rien de spécifiquement lyonnais, c'est la même chose quand je vais à Briançon ou une autre ville un peu touristique. On a banalisé beaucoup de chose, on a beaucoup de restaurant et de bistrot, ce qui pour les habitants n'est pas toujours facile à vivre. Mais ce sont des problèmes qui sont récurrent dans beaucoup de centres touristiques. Le tourisme urbain est quelque chose de récent qui s'est beaucoup développé.

On a aussi le problème des RB&B et des collocations. Ils sont là, mais ils s'en foutent du quartier. Ce ne sont pas des habitants de quartier. Nous, on a toujours voulu évité d'avoir un quartier musée, on voulait que ce soit un quartier vivant, avec une vie de quartier. Là, on a du mal à garder cette notion de vrai quartier, avec les étudiants qui ne sont pas là le weekend, les colocataires qui sont là un jour sur deux. Ils sont contents car l'immeuble est sympa et que s'est près du centre-ville, mais ils ne participent pas à la vie de quartier. Ils n'ont pas d'enfants dans les écoles. Vous voyez, c'est tout un ensemble de choses qui fait que la vie de quartier a du mal à se préserver et qui fait que les habitants d'origine ont un peu du mal, il y a des fêtes toutes les semaines dans les appartements. On veut bien rester proche de la jeunesse, mais c'est parfois un peu difficile. C'est un peu notre regret. Ça et la standardisation du tourisme. On a beaucoup de magasins de bouffe, avant il y avait des modes dans le quartier. Il y a eu la période où c'était le quartier des antiquaires, après, ça a été le quartier des babas cool, dans les années 60-70. Il y a eu des modes, et maintenant, c'est comme partout ailleurs. On a perdu la spécificité du quartier. Par exemple, on avait un fleuriste extraordinaire, depuis

40-50 ans. Il a pris sa retraite, et maintenant c'est de la bouffe. On n'a plus de commerces en particuliers qui justifierait qu'on aille dans le Vieux Lyon. Avant, on ne venait pas que pour l'architecture et les traboules. On venait parce qu'il y avait un point d'ancrage sous la forme des antiquaires. C'était dans le Vieux Lyon et pas ailleurs. Maintenant, il y a quelques bon restaurant, mais seulement quelques-uns. C'est dommage, mais pas dramatique. Le principal problème est l'excès de touriste. Après, il y a des itinéraires alternatifs qui sont proposé, mais par exemple il y a le tourisme fluvial. Ils débarquent et ont 45min pour visité le Vieux Lyon. Du coup, ils vont tous dans la rue St jean, vu qu'il y a de tout là-bas. Mais il y a aussi des super chose dès qu'on s'éloigne un peu.

**Concernant ce phénomène de banalisation, savez-vous si des actions ont été mises en place pour privilégier l'artisanat local ou le commerce de proximité ?**

R : C'est difficile de faire ça, on est dans un pays libre, ou chacun fait un peu comme il veut. On a déjà du mal à faire fermer les locaux d'associations d'extrême-droite. Il y avait eu dans d'autres quartiers plus défavorisés des opérations pour aider les commerçants, une entente entre la ville et l'ensemble des commerçants. Ils on fait ça un peu autour, à la croix-Rousse notamment. Dans le Vieux Lyon, ça ne s'est jamais fait, je ne sais pas trop pourquoi. Peut-être parce que les commerçant n'arrivaient pas à se mettre d'accord. Trop d'intérêt divergeant entre artisans et restaurateurs. C'est un peu au bon vouloir de chacun. On a pu discuter avec les associations qui tenaient les HLM, on leurs a demandé s'ils pouvaient éviter d'avoir un restaurant en bas de chez eux, à cause des nuisances sonores. Certains ont été sensibles à nos arguments, d'autre non. On peut donner un coup de pouce, mais pas réguler l'installation de commerces. Par contre, on a plusieurs fois joué les médiateurs dans des conflit entre les habitants d'un immeuble et les commerces en dessous. Mais encore une fois, c'est au règlement de copropriété de décider ce qui peut se faire.

**Et ça vous est arrivé de mettre en avant un commerce local, via des moyens médiatiques ?**

Pendant un moment, dans notre journal, on présentait les commerces et atelier qui venais d'ouvroir, afin de les promouvoir. Mais jamais des restaurants, parce que pourquoi celui-là plutôt qu'un autre ? Mais tout ce qui était commerce, artisanat, les choses un peu originales, on les faisait savoir. Maintenant, il n'y en a plus beaucoup de nouveau. Il n'y a pas longtemps, on a reçu des sous en héritant d'une dame. Donc on a créé, en accord avec la ville, une aide au petit patrimoine, les éléments décoratifs des immeubles, comme les statues, portes d'immeubles. Et il n'y a pas longtemps, on a aidé un marchand de soie à refaire sa boutique. Ils ont rajouté un coffrage en bois comme à l'époque pour être en accord avec les magasins adjacents. Il y a aussi la commission jeunesse, qui organise des sorties scolaires dans le quartier. Ils sont en partenariat avec les artisans pour visiter leurs boutiques et qu'ils puissent expliquer leur métier. Il y a des artisans de la soie, un horloger, des potiers. Il y en a encore dans le quartier, même s'il y en a qui ont du mal.

## BIBLIOGRAPHIE

## SUR LA RESTAURATION DU VIEUX LYON

Elisabeth Blanc-Bernard, Marc Levin, Annick Lioud, Régis et Annie Neyret, Yves Neyrolles, *Renaissance du Vieux Lyon : 50 ans*, Imprimerie Chirat, 1996.

Jacques Beaufort, *Vingt siècles d'architecture à Lyon*, Imprimerie du Pré Battoir, 2010.

Francis Linossier, *Les mystères de Lyon*, Hachette BNF, 1856.

Bruno Voisin, Yves Neyrolles, *Lyon, un patrimoine en partage*, Imprimerie Chirat, 2019.

Renaissance du Vieux Lyon, *Lyon, emprise et empreintes*, Editions EMCC.

Renaissance du Vieux Lyon, *Lyon, un site, une cité*, Editions EMCC.

Jean-Yves Authier. « Commerces et commerçants d'un espace en mutation. Le quartier Saint-Georges à Lyon » In: *Revue de géographie de Lyon*, vol. 64, n°2, 1989. Structures et stratégies commerciales à Lyon. pp. 63-69.

Janine Renucci. « Aperçus sur le tourisme culturel urbain en Rhône-Alpes : l'exemple de Lyon et de Vienne ». In: *Revue de géographie de Lyon*, vol. 67, n°1, 1992. Le tourisme culturel. pp. 5-18.

Pierre-Yves Saunier. « De la pioche des démolisseurs au patrimoine lyonnais : le «Vieux Lyon» au XIXe siècle ». In: *Le Monde alpin et rhodanien*, n°1/1997. pp. 69-81.

Bernard Voinchet. « L'étude des secteurs sauvegardés » In: *Droit et Ville*, tome 19, 1985. Instruments de connaissance des quartiers anciens. Stage d'information et de sensibilisation : 24-25 avril 1985. pp. 49-68.

Sarah Russeil. « Les pouvoirs publics locaux face aux processus de labellisation : l'inscription du site historique de Lyon au patrimoine mondial » In: *Politiques et management public*, vol. 22, n° 1, 2004. pp. 97-117.

Vincent Bourjaillat, Hervé Rabilloud. « Les rues piétonnes lyonnaises ou le renforcement de la spécialisation commerciale au service de la centralité ? » In: *Revue de géographie de Lyon*, vol. 64, n°2, 1989. Structures et stratégies commerciales à Lyon. pp. 99-110

Lyon Secret Défense, *Régis Neyret et la sauvegarde du Vieux Lyon*. Màj 16/09/2019 [page consultée le 10 Aout 2022] Disponible sur internet : <https://www.lyonsecretdefense.com/regis-neyret-et-la-sauvegarde-du-vieux-lyon/>

Michael Augustin, *Le Vieux-Lyon fête les 50 ans de son sauvetage*. Màj 29/04/2014 [page consultée le 10 Aout 2022] Disponible sur internet : <http://www.lyon-info.fr/?Le-Vieux-Lyon-fete-les-50-ans-de>

La Renaissance du Vieux Lyon [en ligne] ; Màj le 24 janvier 2023. [Consulté le 25 janvier 2023]. Disponible en ligne : <http://lyon-rvl.com>

Régis Neyret, interview par Cédric Polère, le 23 juillet 2009, Centre Ressources Prospectives du Grand Lyon

Annick Lioud, Interview par l'auteur, le 27 octobre 2022

## **SUR L'URBANISME AU XXÈME SIÈCLE**

Jean-Baptiste Monfalcon, *Opinion du conseil de salubrité de Lyon sur la nécessité d'une loi relative aux conditions sanitaires dans les maisons des grandes villes*, Lyon, Nigon, 1850

Franck Scherrer. « Genèse et métamorphose d'un territoire d'agglomération urbaine : de Lyon au Grand Lyon » In: *Revue de géographie de Lyon*, vol. 70, n° 2, 1995. Les nouvelles mailles du pouvoir local. pp. 105-114.

Christine Mengin, Danièle Voldman, « La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954. Histoire d'une politique. » In: *Vingtième Siècle*, revue d'histoire, n° 56, octobre-décembre 1997. Les populismes. pp. 258-259.

Marc Bonneville. « La politique urbaine dans la région lyonnaise » In: *Bulletin de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*. Supplément n° 5, 1984. Les politiques urbaines françaises depuis 1945. pp. 82-92.

Yvon Lamy. « Du monument au patrimoine. Matériaux pour l'histoire politique d'une protection » In: *Genèses*, 11, 1993. Patrie, patrimoine. pp. 50-81.

Marc Perelman. « Il y a menace sur Paris », le Plan Voisin de Le Corbusier. In: *Villes en parallèle*, n° 42-43, décembre 2009. Paris - Buenos Aires aller-retour. pp. 120-143.

La construction durable : 1954-1967 : naissance du code de l'urbanisme, c'est l'urbanisme moderne, Mâj 3/04/2019 [page consultée le 8 Aout 2022] disponible sur internet : <https://www.laconstructiondurable.fr/index.php/histoire/1954-1967-code-urbanisme-moderne/>

## **SUR LA RESTAURATION DU MARAIS**

Atelier Parisien d'Urbanisme, *Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Marais*, 2004

Colin Giraud, « Les commerces gays et le processus de gentrification » In : *ENS Editions*, 2009

Tiphaine Réto, « Le Marais tente de rester gay » In : *20 minutes*, 2011



